

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LÉON XIII

(Suite.)

III.

L'ÉVÊQUE, LE NONCE ET LE CARDINAL.

Mgr Pecci avait à peine gouverné la province de Pérouse depuis dix-huit mois, lorsque Grégoire XVI, le 27 janvier 1843, le préconisa archevêque titulaire de Damiette, bien qu'il n'eût que trente-trois ans, et le choisit pour remplir le poste de Nonce Apostolique à la cour de Bruxelles. Il fut sacré à Rome dans l'église de saint Laurent sur le mont Viminal, le dimanche, 19 février, par le cardinal Lambruschini, assisté de N.N. S.S. Asquini et Castellani. Un mois plus tard il partit pour la Belgique. Là il se fut bientôt gagné l'estime du roi Léopold et de la pieuse reine Louise-Marie ; on admirait en lui à la fois le prélat modèle, le diplomate habile, le gentilhomme parfait. Souvent la reine lui présentait son fils, le jeune duc de Brabant, pour qu'il le bénît et lui obtînt par là, disait-elle, la grâce de devenir un jour un bon roi.

Mais ce ne fut pas seulement à la cour que le nonce charma tout le monde. Il s'acquitta également l'estime la plus haute de l'épiscopat belge et leur concours cordial dans les efforts qu'il fit pour promouvoir de son mieux les intérêts de l'Église. Sa prudence, son zèle et sa persévérance triomphèrent de toutes les difficultés que les Catholiques rencontrèrent dès lors pour faire fleurir leurs écoles sans entraves du Gouvernement. Un des principaux monuments de sa mission dans le pays c'est le Collège Belge, fondé à Rome par les évêques de Belgique sur la suggestion qu'il leur en fit en août 1844.

Mais autant il éprouva de consolations pendant son séjour à Bruxelles, autant le climat froid et humide de la Belgique, si diffé-

rent de celui d'Italie fit tort à sa constitution délicate. Un voyage qu'il fit sur les bords du Rhin ne suffit point pour le remettre. Il se voyait donc sur le point d'être obligé de demander à être déchargé de ses fonctions, lorsque dans l'automne de 1845 le Saint-Père le rappela avec l'intention de le créer cardinal et de le placer à la tête d'un diocèse en Italie.

Le Pape le préconisa en effet le 15 janvier 1846 pour le siège archiépiscopal de Pérouse et le nomma cardinal *in petto*.

Avant de quitter Bruxelles, Mgr Pecci reçut des mains du roi la grande croix de l'Ordre de St. Léopold, et le monarque écrivit en outre de sa main au Saint-Père une lettre pleine d'éloges pour le prélat.

Grégoire XVI mourut peu de temps après, et ce fut Pie IX qui dut répondre à cette lettre; il le fit en des termes qui prouvaient la haute estime qu'il avait pour l'ex-nonce.

La nomination de Mgr Pecci au siège de Pérouse avait été faite sur l' instante prière des habitants de cette ville; son élévation au cardinalat fut nécessairement différée par suite de la mort du Pape.

Avant de retourner à Rome, Mgr Pecci visita Londres et Paris, et dans l'une et l'autre ville il fut l'objet des attentions les plus délicates de la part des souverains ainsi que des autorités ecclésiastiques.

Il arriva à Rome le 22 mai 1846; mais ce fut pour apprendre que le Pape était mourant. Grégoire XVI rendit effectivement le dernier soupir le 1er juin; mais l'Église ne demeura veuve que peu de jours, car dès le 16 du même mois Pie IX, de sainte mémoire, fut élu avec enthousiasme pour s'asseoir sur le trône de saint Pierre.

Lorsque Mgr Pecci alla présenter ses hommages au nouveau Pontife il fut tout surpris d'entendre celui-ci lui dire: "Nous vous connaissons déjà, et nous tenons à vous exprimer de nouveau notre entière satisfaction pour la manière dont vous avez accompli votre mission en Belgique pour le plus grand bien de l'Église."

Le nouvel Évêque de Pérouse fit son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale le dimanche, 26 juillet suivant, fête de sainte Anne, et devint ainsi chef spirituel du troupeau dont il avait été trois ans auparavant le Gouverneur civil. Il y commença aussitôt un apostolat qui devait durer trente-deux ans, et être une préparation admirable pour la fonction plus sublime encore qu'il aurait à remplir plus tard.

Les œuvres qu'il avait fondées étaient en pleine prospérité;

il s'efforça de les perfectionner et d'en créer de nouvelles. Ses premiers soins furent pour son séminaire, qu'il fit rebâtir sur de plus grandes proportions. Puis il fonda pour son clergé l'Académie de saint Thomas d'Aquin, et c'était son plus grand bonheur non seulement de présider à ses séances pour stimuler les études, mais aussi de converser familièrement en ces occasions avec les plus humbles de ses clercs.

Il introduisit dans sa ville épiscopale les religieuses du Sacré-Cœur, dont il avait appris à connaître et à estimer l'Institut à Bruxelles. Il établit également des sociétés pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, fonda des écoles et des asiles et travailla avec ardeur à promouvoir l'œuvre si importante et si belle des missions. Enfin il publia une longue série de lettres pastorales, admirables pour la science et le zèle qu'elles révèlent.

Aussi est-ce à bon droit qu'un de ses biographes a pu dire : " Ni âge, ni sexe, ni classe de la société, ni besoin de l'intelligence ou du cœur, ni misère aucune du corps ou de l'âme, rien en un mot ne demeura étranger à la sollicitude de ce pasteur modèle du troupeau de Jésus-Christ."

Durant son administration la cathédrale de Pérouse fut réparée et embellie ; pas moins de trente-six églises furent bâties en entier, et six qui avaient été commencées furent achevées.

Déjà, comme nous l'avons dit, dès 1846 Grégoire XVI l'avait nommé cardinal *in petto* ; mais la mort du Pontife avait différé le moment où l'on allait le revêtir de la pourpre ; puis les plus rudes épreuves étaient venues fondre sur l'Église ; le pasteur suprême fut frappé et mis en fuite et les brebis s'étaient dispersées. Ce ne fut donc que le 19 décembre 1853, quand le calme fut rétabli, que Mgr Pecci fut créé cardinal-prêtre du titre de saint Chrysogone.

Sa nouvelle dignité ne lui fit nullement abandonner ses habitudes simples et modestes ; sa table continua à être si frugale qu'on eut peine à concevoir comment il pouvait conserver assez de forces pour se livrer, comme il le faisait, aux études les plus ardues.

Mais autant il était simple dans ses manières, bon et affable en toute circonstance envers les plus pauvres et les plus humbles de ses ouailles, autant il avait de fermeté et de vigueur pour résister aux impies orgueilleux et aux audacieux persécuteurs de la Sainte Église.

Quand la tempête qui allait engloutir pour un temps le pouvoir temporel du Pape commença à s'annoncer, le cardinal Pecci, sans

peur aucune, éleva la voix avec énergie pour dénoncer les projets criminels des usurpateurs. C'était en février 1860.

De 1860 à 1878 il envoya remontrance sur remontrance au gouvernement révolutionnaire du Piémont, résista pied à pied à ses usurpations, dénonça sa tyrannie, démasqua son hypocrisie, et protégea de son mieux ses ouailles contre les actes et les enseignements pervers qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent cette mesure d'iniquité.

De tous les évêques d'Italie il fut un des plus fermes, des plus énergiques et des plus inflexibles opposants du nouveau régime. Rien ne put le décourager, ni l'effrayer lorsqu'il s'agissait de remplir un devoir sacré. Lettres après lettres furent expédiées par lui au roi Victor-Emmanuel, dans lesquelles avec les formes courtoises qui lui sont propres, il dénonçait librement les attentats sacrilèges des ministres de Sa Majesté.

Le *Jubilé d'argent* de l'élévation du cardinal Pecci au siège de Pérouse fut célébré en 1871 avec grande pompe et magnificence. Son troupeau fidèle lui donna dans cette occasion les marques les plus touchantes de son dévouement et de son amour.

En 1875, Pie IX le nomma Protecteur du Tiers-Ordre de saint François, et au mois d'août de la même année, à Assise, en présence d'un grand concours des enfants du Patriarche Séraphique, le prélat prit solennellement possession de sa nouvelle charge. Plus tard, quand il sera Pape, il montrera l'affection que son cœur aimant porte au Tiers-Ordre, et dans une encyclique mémorable s'efforcera de le répandre dans le monde entier.

Le cardinal Pecci se rendit à Rome en juin 1877, pour prendre part à la célébration du jubilé épiscopal de Pie IX, et c'est lui, qui, au nom de tous les évêques des États de l'Eglise, présenta au Pontife une adresse de félicitation.

Dans le consistoire du 21 septembre de la même année, le Saint-Père l'appela auprès de lui pour remplir les fonctions de camerlingue à la place du cardinal de Angelis, mort au mois de juillet précédent. Cette nouvelle dignité exigeait qu'il résidât dans la ville éternelle; il quitta donc Pérouse, laissant à Mgr Laurenti le soin d'administrer le diocèse en son nom; puis il vint se fixer à Rome au Palais Falconieri.

Ses adieux à son troupeau furent très touchants, et il reçut dans cette circonstance bien de nouvelles preuves de la vénération que toutes ses ouailles avaient pour lui.

Le cardinal camerlingue a les droits les plus étendus ; il est le chef et le président de la Chambre Apostolique. A la mort du Pape il représente en quelque sorte le pouvoir temporel du Saint-Siège de la même manière que le Sacré Collège représente le pouvoir spirituel. En désignant, sur son lit de mort, le cardinal Pecci pour cet office élevé, Pie IX le désignait donc au choix des cardinaux comme l'homme de son cœur, celui qu'il croyait le plus digne de lui succéder dans la Chaire de saint Pierre.

Le 7 février suivant nous trouvons le cardinal Pecci en larmes, agenouillé au pied du lit funèbre, où le saint Pape vient d'expirer ; puis nous le voyons se lever avec calme, et le cœur brisé de douleur mais résigné à la sainte volonté de Dieu, fermer les yeux au Pontife décédé. L'immortel Pie IX venait de mourir, au grand regret de l'Église universelle, pour ne pas dire du monde entier. Ce fut encore le triste ministère du cardinal Pecci de rendre à ces restes inanimés les devoirs de la sépulture. Puis il dut sans tarder convoquer en conclave le Collège des Cardinaux pour procéder à l'élection d'un nouveau Pontife.

Le conclave se réunit le 18 du même mois ; soixante-et-un cardinaux étaient présents. Au premier tour de scrutin, qui eut lieu le lendemain à midi, le cardinal Pecci reçut vingt-trois votes ; le cardinal Bilio, onze ; le cardinal Franchi, quatre ; le cardinal Panebianco, quatre, etc. Le soir du même jour, dans un nouveau scrutin, le cardinal Pecci reçut trente-huit votes, et enfin le 20 février, dans un troisième et dernier scrutin, quarante-quatre votes, c'est-à-dire plus des deux tiers se réunirent sur lui ; et au milieu d'un enthousiasme facile à comprendre, il fut proclamé Pontife suprême de la sainte Église ; puis on le revêtit des insignes de cette dignité sublime, et tous les cardinaux présents vinrent lui rendre l'*hommage solennel*. Il prit le nom de Léon XIII.

Le 3 mars il fut couronné sur le balcon intérieur de la basilique de Saint-Pierre, puis le front ceint de la tiare, et l'anneau du Pêcheur au doigt, il donna "*Urbi et Orbi*," (à Rome et au monde), la bénédiction apostolique.

IV

LE PAPE

Léon XIII, élevé à la plus haute dignité sur terre, portant sur sa

tête la triple couronne et dans sa main droite les clefs mystérieuses du royaume de Dieu, pouvait de son trône exalté contempler les nations de la terre, l'immense troupeau confié à sa garde, lui promettant respect et fidélité.

Sa position, certes, n'était pas digne d'envie. Succéder à Pie IX et dans un pareil moment aurait suffi pour abattre le cœur le plus ferme. Léon XIII, néanmoins, ne se découragea pas ; il savait que Celui qui lui avait mis sur les épaules ce fardeau redoutable, le soutiendrait jusqu'au bout, et que c'est le même qui avait affermi les flots sous les pas de Pierre.

Le nouveau Pontife ouvrit sa carrière sublime en envoyant, selon la coutume, à tous les souverains une lettre de faire-part de son élévation au trône pontifical.

Il profita de cette circonstance pour recommander en langage à la fois respectueux et noble les intérêts catholiques à la conscience des pouvoirs hostiles à l'Église ; mais par la réponse qu'il en reçut il vit avec douleur que la période de persécution n'était près de se clore ni en Suisse, ni en Russie, ni en Allemagne, ni surtout en Italie. Il s'en consola en tournant ses regards vers le ciel d'où il allait recevoir lumière et force.

Son premier acte d'administration fut le rétablissement de la hiérarchie catholique en Écosse ; le décret est daté du 4 mars 1878. Le 28 du même mois, il fit sa première allocution au Collège des Cardinaux. Il y stigmatisa en termes non équivoques les impies qui avaient porté une main sacrilège sur le pouvoir temporel des papes, et réduit ainsi le Saint-Siège à une condition dans laquelle il ne saurait jouir de la pleine liberté et autorité qui lui appartient de droit divin.

Sa première encyclique, *Inscrutabili*, fut publiée le 21 avril suivant. Elle traite des dangers que court la société chrétienne. Là encore, il insiste avec force et véhémence sur l'absolue nécessité de la restauration à faire au Saint-Siège de ses domaines traditionnels, afin d'assurer l'entière indépendance de la Papauté.

Une des plus nobles gloires du règne de Léon XIII sera toujours l'impulsion forte qu'il a donnée aux études ecclésiastiques. Son œil d'aigle avait saisi le côté faible de l'enseignement moderne de la science sacrée, et il résolut de replacer cet enseignement sur sa base véritable en remettant en plus grand honneur la méthode scolastique du Docteur Angélique, saint Thomas d'Aquin. L'univers catholique applaudit au projet et partout à l'envi on s'empressa de mettre à exécution le vœu du grand Pontife.

Pour encourager davantage encore et professeurs et élèves des séminaires romains, il assista plus d'une fois en personne aux disputes philosophiques et théologiques qu'il fit organiser dans la Bibliothèque du Vatican. Il augmenta d'une année le cours d'études préparatoires au degré de Docteur en Théologie. Il communiqua également une nouvelle vigueur aux études de l'Académie des Nobles, et enfin il créa un nouvel institut pour l'étude critique des grandes questions d'histoire ecclésiastique.

Pour assurer davantage le succès de son projet de prédilection, il fit faire une nouvelle édition des Œuvres complètes de saint Thomas, et la fit enrichir des annotations les plus célèbres.

Enfin, le 7 mars 1880, fête de ce grand saint, et cinquantième anniversaire du jour où il avait lui-même reçu le grade de docteur en théologie, Léon XIII couronna tous ces efforts par une fête magnifique, à laquelle assistèrent en grand nombre les professeurs des Universités, des séminaires et des autres corps savants de Rome et de l'étranger.

Mais Léon XIII ne s'est pas contenté de donner au monde chrétien la clef qui ouvre les trésors de la science sacrée, il a voulu en outre déverser sur ce monde saturé d'erreurs des flots de doctrine puisée à sa vraie source.

Le concile du Vatican avait ouvert la voie. Léon XIII nous y fit entrer. Prenant l'une après l'autre chacune des grandes questions restées à l'état d'ébauche par suite de l'interruption du grand concile, il les approfondit avec soin, puis répandit par torrents sur l'univers ébahi et reconnaissant ces eaux bienfaisantes qui s'en vont porter par tout le jardin de l'Église, et même dans les champs désolés de l'hérésie et du naturalisme l'abondance et la fertilité.

Dans son encyclique sur le *Mariage chrétien* il replace sur sa vraie base la société de famille; dans celle sur la *Constitution chrétienne des états*, il trace aux peuples et à leurs souverains la vraie et seule route à suivre par la société civile pour remplir sa destinée et procurer aux hommes la paix et le bonheur; dans celle qui a pour thème les *Sociétés secrètes* il sonne l'alarme et montre du doigt l'ennemi acharné de la religion, de la société, de la famille, de la patrie. Puis ramenant le monde croyant à la source de grâces, il propage avec ardeur la dévotion au saint Rosaire, et enrôle dans la milice de saint François d'Assise des milliers de pieux combattants, qui font violence au ciel et s'efforcent de répandre par toute la terre le feu de l'amour divin.

Résumons en quelques lignes ce qui exigerait des volumes entiers.

Voilà dix ans que JOACHIM, cardinal Pecci, a été transformé en LÉON XIII, PAPE; et certes ces dix ans ont été des années pleines de grandes œuvres pour l'illustre Pontife : une douzaine d'encycliques sont sorties de son intelligence lumineuse ; les hautes études ecclésiastiques ont été promues avec ardeur ; la philosophie et la théologie de saint Thomas d'Aquin ont été replacées sur leur piédestal glorieux ; trois jubilés universels ont été proclamés ; les difficultés de l'Église d'Orient ont été levées ; de nouveaux saints ont été placés sur les autels ; les lois iniques et persécutrices de l'Allemagne ont été modifiées ; le Tiers-Ordre de saint François a reçu une nouvelle vie ; les archives du Vatican ont été mises à contribution pour d'importants travaux historiques ; la dévotion du saint Rosaire a été propagée ; une difficulté entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des îles Carolines a été arrangée à l'amiable, et ainsi une guerre désastreuse a été évitée ; cinquante-quatre martyrs anglais ont reçu les honneurs de la béatification, et à l'occasion du jubilé sacerdotal du Saint-Père d'illustres Bienheureux ont reçu à Rome les honneurs de la canonisation ; les travaux des missionnaires dans les pays infidèles ont reçu une merveilleuse impulsion, et l'Église tout entière, en paix au dedans et étroitement unie à la Chaire de saint Pierre, remplit la mission divine de sanctifier ses membres et de convertir l'univers à la connaissance et à l'amour de JÉSUS-CHRIST.

Tous les pays du monde ont reçu tour à tour des preuves de la sollicitude paternelle du grand Pontife ; l'Amérique et le Canada lui-même ont été loin d'être oubliés. Léon XIII s'est montré toujours et partout le père commun de la chrétienté ; aucun des intérêts spirituels et temporels de sa grande famille de *deux cent cinquante* millions d'enfants, ne l'a trouvé indifférent ; les nations étrangères à notre sainte foi ont elles-mêmes retiré de son ministère sublimé les avantages les plus précieux, et en ce jour il est acclamé par l'univers entier la *Lumière dans le ciel* (LUMEN IN CÆLO) destinée à montrer à tous les peuples de la terre le chemin de la félicité éternelle.

Puisse ce JUBILÉ D'OR, qu'il vient de célébrer avec tant de pompe, lui attirer de plus en plus tous les cœurs ; puissent les peuples assis encore dans les ténèbres et les ombres de la mort ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile ; puissent les hérétiques et les schismatiques abandonner leurs égarements, et revenir au bercail de Jésus-Christ, hors duquel il n'y a point de salut ; puissent enfin et surtout les

enfants de la vraie Église se montrer plus dociles que jamais à recevoir avec amour les enseignements infailibles du Docteur Suprême, et plus fidèles à pratiquer les vertus sublimes dont le Pasteur des pasteurs leur donne dans sa vie de si lumineux exemples.

D. CHRÉTIEN.

L'IRLANDE. (1)

L'Irlande ! quels souvenirs évoque ce seul mot ! légendes, poésie, histoire, arts, littérature, brillantes épopées, longue suite de malheurs, guerres continuelles, sanglantes persécutions, cruelle agonie nationale, luttes pour la liberté, martyr religieux, amour patriotique ; tout est là.

L'existence actuelle de l'Irlande catholique est la manifestation vivante d'une Providence divine, veillant sur certaines nations d'une manière plus spéciale.

Cette vérité nous paraîtra de plus en plus manifeste au déroulement des pages de la lamentable, mais héroïque histoire du peuple irlandais. Tel est le but que je me propose.

Les origines historiques d'Erin sont perdues dans les brumes de la fable, dans les poésies des anciens bardes, dans les mémoires des vieux chroniqueurs, dans les antiques traditions des peuples celtes, dans les vieilles légendes nationales, dans les récits des combats héroïques, et souvent dans des chants d'amour.

Il paraîtrait que l'antique Irlandais fut toujours un fier galant, brave jusqu'à la témérité, impétueux dans le combat, courageux en toutes circonstances, poétique jusque dans la mort. Le fond de la nature irlandaise est, de fait, la passion, la poésie, le patriotisme et l'amour.

En vain cherche-t-on à découvrir les origines véritables de l'Irlande ; l'on marche à tâtons, les yeux remplis de cette poussière de feu qui aveuglait Dante dans ses promenades infernales.

Vous parcourez les catacombes de Rome ou les pyramides d'Égypte ; bien des monuments de morts sont semés partout ; mais où est l'histoire de ces morts ? Ainsi en est-il des chants ossianesques, des annales de Tighernach, d'Ulster, d'Inis Nerinn, d'Innisfallen,

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal le 29 janvier 1888.

des récits de Ballymote, du *livre jaune* de Lecain, de celui des " quatre maîtres," pour découvrir la vie sociale, les commencements historiques, le mode politique, l'organisation civile des anciens peuples de l'Irlande.

Cependant les indications, qui nous sont parvenues, démontrent l'état avancé de civilisation de ces peuples et leur grand respect pour la femme. Comme la fière Romaine, l'Irlandaise pouvait dire à son époux l'égalitaire formule : " *Ubi tu Caius ego Caia.*" Les arts, les sciences, les armes, les monuments antiques ; tout indique la haute culture intellectuelle des anciens habitants d'Erin ou de l'île d'*Ierne* des Phéniciens.

Peu après le déluge, la primitive Irlande fut colonisée par Partholan, le parricide, issu de Japhet, qui le premier occupa le pays, vers la soixantième année du patriarche Abraham, en l'an du monde 2520. Sa progéniture gouverna le pays durant trois cents ans, mais elle fut complètement détruite par une peste inexorable qui sévit avec une violence inouïe. Des milliers de ses descendants sont couchés dans une tombe commune près de Dublin et appelée "*Tam Lacht*," ou le sépulcre de la peste.

Ce fut alors l'époque de la première des cinq grandes invasions de l'Irlande, ou celle des Némédhiens, sans Némédh, barbares accourus des rivages de la Mer Noire et appartenant aux tribus de la Scythie ; ils se répandirent sur toute la surface de l'île.

Ils ne devaient pas jouir en paix de leurs conquêtes ; car, attaqués à leur tour par les Fomoriens, espèce de pirates, descendants de Cham, les Némédhiens furent vaincus. Les restes de ce peuple se dispersèrent en trois partis ; l'un se dirigea vers le nord de l'Europe, et fut l'origine des fameux Tuathes de Dananns qui revinrent régner sur l'Irlande ; un autre parti porta ses pas vers la Grèce où ils furent faits esclaves. On les appela *Firbolgs* à cause des sacs de cuir qu'on leur faisait constamment porter. Enfin un troisième parti gagna le nord de l'Angleterre et prit le nom de "*Bretons*," de leur chef Briotan-Maol.

La troisième invasion se fit par les *Firbolgs*, dont les pères avaient été chassés de l'île ; tant l'amour de la patrie est fort au cœur de l'homme. Mais ces pauvres aventuriers furent de nouveau dépossédés par leurs frères Némédhiens, les Tuathes de Dananns, qui revinrent de la Grèce, vers l'an du monde 3303.

Les *Firbolgs* avaient cependant fait de grands progrès et le pays était alors divisé en cinq royaumes.

Les envahisseurs, ayant à leur tête leur chef Nuad, à la main d'argent, livrèrent un grand combat, près de Sligo, à Eochy, le monarque Firbolg et le défirent. De là leur conquête du pays. Ces Tuathes de Dananns, descendants des Némédhiens, sont l'origine de la race celtique. Ils sont célèbres, dans les anciennes chroniques, par leur bravoure, leur artifices, leur gaité, leur finesse, leur courage, et leurs ressources. Qu'ils sont bien les dignes pères des Irlandais actuels !

La cinquième invasion, avant l'établissement du christianisme en Irlande, fut celle des *Milédhien*s, conduite par les fils de Miledh en l'an du monde 3500. Ces tribus venaient aussi de l'Asie, à la recherche d'une île que les Destins leur avaient annoncée.

De terribles batailles s'ensuivirent pendant lesquelles le Tuathes de Dananns furent vaincus et obligés de céder la plus grande partie de leur pays à Eber et Erémon, fils de Miledh.

Pas moins de 118 rois milédhiens régnèrent sur l'Irlande, depuis leur conquête, 1700 avant J.-C., au temps de Saint Patrice, l'an 432 de notre ère. Ce fut Tiernmas, l'un des plus célèbres de leurs chefs, qui introduisit le culte des idoles et surtout celui du soleil en Irlande ; il établit aussi des distinctions honorifiques et des couleurs pour les soldats. De là l'origine des *plaid*s écossais.

Il serait fastidieux de passer en revue les actions, les combats, les nombreux faits légendaires des grands capitaines, des puissants guerriers, des héroïques combattants, des nombreux rois d'Erin, avant leur conversion au christianisme.

Cette partie de l'histoire est entremêlée de fictions et de fables. Nous connaissons cependant les grands faits d'armes de ces générations, leur ardent amour de la liberté, leurs batailles chevaleresques, auxquelles, souvent, prenaient part les reines et les filles des rois. La tenure des terres était alors commune, le partage des successions étant tellement égalitaire que les enfants illégitimes étaient appelés à partager les biens, à la mort de leur père, avec les enfants légitimes.

Comme chez tous les peuples asiatiques, les richesses consistaient plutôt en troupeaux de tous genres qu'en terres. Ainsi en est-il encore aujourd'hui parmi les populations orientales.

Les anciennes familles d'Erin prirent leurs noms des descendants milédhiens d'Eber et d'Erémon, et l'un d'eux, Cairbré Riada, le Reuda de Bède, fut un des chefs des anciens Scots d'Écosse, quoique la royauté en ce pays ne fût fondée que trois cents ans après par

Fergus, fils d'Erc, qui y conduisit une colonie irlandaise de Dalriadans.

Le roi s'appelait *Ard Righ* ou le monarque en chef ; il y avait aussi nombre de rois ou chefs inférieurs qui s'étaient partagé le pays. La capitale était l'antique Tara, dont la magnificence est restée célèbre. Hélas, comme le dit la barde national :

*The harp, that once through Tara's halls
The soul of music shed,
Now hangs as mute on Tara's wall
As if that soul were fled.
So sleeps the pride of former days,
So glory's trill is o'er :
And hearts, that once beat high for praise,
Now feel that pulse no more.*

*“ No more to chiefs and ladies bright
The harp of Tara swells :
The chord alone, that breaks at night,
Its tale of ruin tells.
Thus Freedom now so seldom wakes,
The only throb she gives
Is when some heart indignant breaks,
To show that still she lives.”*

Cormac McAirt fut l'un des plus illustres rois païens de l'île ; c'est sous lui que fut créé l'ancien code des lois irlandaises, si équitables, si justes et si sages.

L'hérédité royale était tempérée par l'élection dans sa famille, à cause du grand principe d'égalité qui régnait partout ; ce fut là l'occasion de nombreuses guerres et de sanglantes querelles entre les chefs irlandais.

Aux druides appartenait le privilège de maintenir la religion et les formules du culte. Nial fut l'un des derniers rois païens d'Erin ; il porta la guerre avec de si grands succès chez les Bretons, au dire du poète Claudien, que Théodose le Grand, empereur de Rome, fut obligé d'envoyer à sa rencontre le célèbre général Stilicon.

Conversion de l'Irlande, 432 après J. C.—saint Patrice.

L'heure de la Providence allait bientôt sonner. A cause des excellentes qualités des peuples d'Erin, Dieu allait les récompenser en ouvrant leurs yeux à la lumière de l'Évangile et leur cœur aux douces consolations de la Foi.

Saint Célestin, alors pape, envoya vers l'Irlande saint Palladius qu'il sacra évêque ; mais ce dernier ne réussit pas dans sa noble mission, et fut mis à mort par les Bretons d'Angleterre et les Picts d'Écosse.

A saint Patrice était réservé le grand honneur de convertir l'Irlande, en l'an 432 de notre ère.

Né en 373 près de Boulogne, dans le nord de la Gaule, Patrice fut baptisé sous le nom de "*Succat*" ou *brave dans la bataille*. Ce fut le pape saint Célestin qui, le premier, le nomma Patrice. Sa mère était nièce de saint Martin de Tours. Fait captif, dès l'âge de seize ans, pendant une des excursions dévastatrices de Nial, le roi païen d'Erin sur les côtes de la Gaule, le jeune Succat, emmené comme esclave, fut vendu à Milcho, qui l'employa à garder ses troupeaux. D'une piété angélique, le jeune captif supplia constamment le Ciel, durant six longues années, pour la conversion de ses maîtres et de toute la nation irlandaise. Le ciel se pencha pour écouter les supplications de l'innocence et du malheur ; la prière du jeune captif fut entendue.

Une voix mystérieuse l'engagea à quitter le pays et il courut vers le rivage où il trouva un vaisseau qui voulut bien le prendre à son bord. Arrivé dans son pays, après diverses vicissitudes, il alla étudier au monastère de Marmoutier, près de Tours, sous la direction de son oncle, le célèbre saint Martin. Après avoir été ordonné prêtre, Patrice eut une vision pendant laquelle il entendit une multitude de voix venant d'Irlande, lui demandant d'aller demeurer en ce pays. Il partit néanmoins pour le monastère de St. Vincent de Lérins où il passa neuf ans au milieu de plusieurs saints personnages de l'époque. Ce fut enfin en 432 qu'il fut envoyé par le pape Sixte III, pour évangéliser l'Irlande. Il y fonda le fameux siège épiscopal d'Armagh en 455.

Princes et peuples, grands et rois se convertirent à la voix et aux miracles du grand apôtre. De nombreux monastères furent fondés. Sainte Brigide, la célèbre religieuse irlandaise y établit en 483 le fameux monastère de Kildare. Des milliers de pèlerins y affluèrent et la foi brilla bientôt dans toute l'Irlande, qui mérita peu après son glorieux titre de "l'île des saints."

Saint Patrice mourut le 17 mars 493 avec la consolation de voir la foi chrétienne acclamée dans tout le pays. Sa mémoire y est restée à jamais chère à la nation irlandaise.

Une nuée d'apôtres, sortis quelques années après des monastères

d'Irlande, se répandirent pour porter le conaissance du christianisme dans les montagnes de l'Écosse, les plaines de la Gaule et les forêts de la Germanie. On vit ces saints missionnaires partout, briller au palais de Charlemagne, dans les basiliques de Rome, ou sous la chaumière des paysans, et les anciennes traditions nous disent que saint Brendan aurait visité les côtes méridionales des États-Unis vers le 10ième siècle.

Saint Colomban devint le réformateur des Gaules ; saint Colombkill, saint Faclan, saint Killian, l'apôtre de la Franconie, saint Aidan, saint Gall, le convertisseur de l'Hélvétie, saint Boniface, le grand missionnaire de l'Allemagne, sont tous des fils spirituels de saint Patrice. L'Église d'Allemagne ne vénère pas moins de 155 saints irlandais, celle de la Gaule 45, celle de Belgique 30, celle d'Italie 13 et celle de Scandinavie 8. L'Angleterre ne fut jamais évangélisée par les Irlandais, ceux-ci la considérant trop méchante pour s'en occuper. Montalembert nous dit, dans son inimitable travail *Des Moines d'Occident*, l'état avancé de culture intellectuelle, de science, de sainteté des moines irlandais.

Sixième invasion ou celle des Danois.

L'Église d'Irlande avait fait d'immenses progrès. Hélas ! elle devait recevoir un premier choc par l'invasion des Danois, vers la fin du 8ième siècle. Ces barbares réussirent à s'établir en Irlande, grâce à la connivence ou à la trahison de certains chefs nationaux et y mirent tout à feu et à sang. Les églises, les monastères, les couvents furent saccagés, les prêtres mis à mort, les religieux chassés et traqués comme des bêtes fauves.

Ce triste état de choses amena de graves désordres religieux et le synode de Kells, en 1152, pour rétablir la discipline, crut devoir mettre l'église irlandaise sous le contrôle immédiat de Rome. Les sièges métropolitains d'Armagh, de Cashel, de Dublin et de Tuam furent alors créés avec d'autres sièges suffragants, sous la primauté de l'archevêque d'Armagh.

Par suite de la malheureuse division des chefs irlandais, division qui a toujours perdu l'Irlande et que le poète Moore déplore comme nous,

*" It was fate, they say, a wayward fate
Your web of discord wove,
And when your tyrants joined in hate
You never joined in love."*

les peuples d'Erin restèrent sous la cruelle domination de leurs nouveaux maîtres, qui s'étaient même emparés de l'Angleterre et y demeurèrent près de deux cents ans.

Enfin Brian Boru, frère du roi de Munster, se leva contre les oppresseurs de sa patrie, les battit vingt fois en bataille rangée de concert avec le grand Malachy *au collier d'or*, et les força à retourner dans leur pays ou à demeurer tranquilles dans les ports de mer que ces pirates détenaient.

*“Let Erin remember the days of old,
Ere her faithless sons betrayed her,
When Malachy wore the collar of gold,
Which he won from her proud invader.”*

Le victorieux Brian, qui était pourtant chrétien, aurait dû se contenter, d'avoir libéré son pays de ses terribles ennemis. Hélas ! l'ambition l'avait mordu au cœur et il se fit proclamer roi de toute l'Irlande, en 1001, après avoir écrasé les chefs de sa nation, qui s'opposèrent à son usurpation.

Douze ans durant il gouverna le pays avec bonheur et sagesse, mais les Danois, s'étant renforcés par de nouveaux contingents, se livrèrent à de nouvelles déprédations ; l'illustre Brian les anéantit dans le sanglant combat de Clontarf, le Vendredi Saint de l'an 1014 ; mais il fut tué, sous sa tente, par le chef danois à la fin du combat. Ces barbares durent cependant, à cause de leur défaite complète, renoncer à la domination de l'Irlande, mais ils s'y établirent en grand nombre et se confondirent peu à peu avec les anciens habitants du pays, après s'être convertis au christianisme.

La mort de Brian fut un désastre national. Les provinces réaffirmèrent leur ancienne indépendance et, pendant un siècle et demi, le sang coula à flots, résultat de guerres intestines livrées par des frères contre des frères.

Si l'*“Homo homini lupus”* est un peu vrai partout, il l'est surtout pour l'Irlande dont la sanglante et tragique histoire se continue encore de nos jours.

Septième invasion, celle des Normands, 1169-1170.

La première femme perdit le genre humain ; de là l'éternelle lutte entre le ciel et l'enfer pour la conquête de l'humanité. Une femme mit l'Europe et l'Asie aux prises ; l'on croyait combattre

pour la vengeance d'Agamemnon, dont la belle-sœur, la trop célèbre Hélène, avait été enlevée par un jeune prince troyen. On se battait, en réalité, pour la domination du monde, pour la suprématie de la civilisation spiritualiste de l'Europe contre le panthéisme fataliste de l'Orient. Troie fut le prix de la lutte antique. La question cependant resta ouverte, et un jour ou l'autre, l'Angleterre ou la Russie seront la victime et le prix de la vieille idée, de l'antique dualisme entre les deux anciens hémisphères.

L'histoire s'est répétée plus en petit par l'Irlande. L'enlèvement d'une femme y fut la cause d'une lutte acharnée qui dure depuis près de huit siècles, entre l'Irlande d'un côté, et l'Angleterre de l'autre. D'abord on pensait revendiquer l'honneur d'une famille; on se battra plus tard pour la cause d'un principe, pour le maintien de l'idée catholique menacée par l'idée protestante. Voilà le fonds de la question.

Pour bien la comprendre, il faut se rappeler l'état social et politique du pays, avant la conquête normande. La nation était alors composée de tribus ou clans, connus par les noms de leurs chefs. C'était une nation de rois. Les O'Neil possédaient Ulster; les O'Connor, Connaught; les O'Brien et les McCarthy, Munster; les McMurrugh, Leinster. Au septentrion les O'Donnell, les O'Kane, les O'Sheil, les O'Carroll, etc., étaient puissants. Les O'Dogherty régnaient sur la pointe extrême nord de la péninsule; et dans Cannaught les O'Rourke, les O'Reilly, les O'Kelly, les O'Flaherty, les O'Malley, les O'Dowd étaient de grands seigneurs. Les McGeogeghan, les O'Farrell, les O'Connor, les O'Moore, les O'Brennan, les McMurrugh gouvernaient dans Meath et Leinster. Hélas, ces chefs, au lieu de s'unir, se livrèrent constamment à des guerres fratricides les uns contre les autres.

Le roi de Leinster, le brutal Dermot McMurrugh, ayant enlevé la belle Devorgilla, femme de Tiernan O'Rourke, seigneur de Brefny, mit le feu à toute l'Irlande; ce fut la cause de tous les maux qui pèsent depuis sur cette malheureuse nation. Les persécutions dont elle fut depuis la triste victime ont cependant servi les fins du Ciel, en forçant les Irlandais catholiques à se répandre sur tous les continents pour y porter les lumières de la vraie foi. Dieu tire ainsi le bien absolu de ce que les hommes croient être le mal relatif.

L'Angleterre était déjà depuis longtemps, soumise aux Normands, venus de Normandie, à la suite de Guillaume le Conquérant. Le Pape Arien IV (ou III d'après quelques historiens), connu sous le

nom de Nicolas Breakspeare, et le seul Anglais qui régna jamais sur la chaire de Saint Pierre, avait émané (dit-on) quelques années auparavant, en faveur du roi normand d'Angleterre, Henri II, une bulle d'autorité sur l'Irlande.

Dermot, traqué par O'Rourke et ses alliés, au nombre desquels était le dernier roi d'Irlande, Rory O'Connor, se réfugia en Aquitaine où se trouvait alors Henri II. Ce dernier, prenant le ravisseur sous sa protection, résolut de s'emparer de l'Irlande. Dans ce but, il confia à Dermot une armée de barons normands, établis au pays de Galles et conduits par Richard de Clare, comte de Pembroke, appelé "*Strongbow*".

A cause de cette division des chefs l'Angleterre put (ce que n'avait osé tenter Jules César) subjuguier l'Irlande. De nombreuses batailles s'ensuivirent; mais la victoire resta, en définitive, aux Normands qui se partagèrent certaines parties du territoire et s'y fixèrent. Henri divisa le pays en comtés et y introduisit les lois anglaises afin de *normaniser* et d'*anglifier* la nation irlandaise, plus sûrement et plus promptement.

Les barons normands se construisirent des châteaux-forts sur toute la surface de l'île et s'y maintinrent, grâce toujours à la trahison de nombre de chef irlandais. Dans la suite des temps, le peuple conquérant fut conquis à son tour aux mœurs, aux usages, aux coutumes, au langage même du peuple irlandais. L'assimilation devint si complète que le parlement anglais passa, en 1315, un statut pour empêcher les Normands de s'habiller à la manière des anciens habitants de l'Irlande et de parler leur langue. On se moqua de cette loi et l'on continua à *s'irlandifier*. (1)

La révolte d'Edouard Bruce, couronné roi d'Irlande à Dundalk, ne réussit cependant pas à affranchir l'île de la domination anglo-normande. La Guerre des Deux Roses y eut aussi son contre-coup; la romantique famille Géraldine se rangea du côté des Plantagenets à la rose blanche, tandis que les Butler de Munster et les Ormond de Tipperary et Kilkenny combattirent pour celui des Tudors à la rose rouge.

Depuis trois cents ans déjà les Normands régnaient sur les Irlandais. Ceux-ci avaient pourtant conservé l'indépendance de

(1) La même chose s'était répétée en Orient; dix-sept fois les Tartares avaient conquis la Chine et dix-sept fois ils étaient devenus Chinois.

leurs parlements où siégeaient ensemble les barons, les seigneurs, les évêques, les abbés et les bourgmestres des principales villes.

L'Angleterre se décida, sous Henri VII, à porter une dernière et finale atteinte à cette indépendance en créant le *Poyning Parliament*. Sir Edouard Poyning, conseiller privé, fut envoyé en Irlande, après l'escapade de Warbeck, en 1492, (au moment où Colomb découvrait l'Amérique) avec mille hommes de troupes. Il assembla un parlement à sa guise à Drogheda et y fit passer le fameux statut ou acte appelé la loi "*Poyning*", par laquelle nul parlement ne pouvait, à l'avenir, être tenu en Irlande avant que le Vice-roi et le Conseil n'eussent soumis au Roi d'Angleterre, sous le grand sceau d'État, les actes que l'on voulait y passer, ainsi que les considérations ou raisons de ces actes, lesquels ne seraient en force qu'après la sanction du Roi et de son Conseil. C'était pratiquement anéantir l'indépendance du parlement irlandais, dernier rempart des libertés nationales.

Epoque d'Henri VIII et de la Réforme (1526).

Nous arrivons enfin à l'époque d'Henri VIII et de sa malheureuse apostasie ; ce sont de nouvelles luttes qui se préparent entre les deux mortels ennemis, les Anglais et les Irlandais. Encore du sang, encore des ruines !

Henri désirant obtenir un divorce d'avec sa femme Catherine d'Aragon pour épouser Anne Boleyn, avec laquelle il vivait déjà en concubinage, embrassa le protestantisme, déjà professé en Allemagne à la suite de l'apostasie de Luther. Ce roi scélérat qui est la cause de l'apostasie de l'Angleterre, mourut en réprouvé en ordonnant cependant des messes pour le repos de son âme, tant il est vrai que la foi meurt difficilement dans le cœur de l'homme, qui a eu le bonheur de la recevoir.

La reine Elisabeth naquit d'Henri VIII et d'Anne Boleyn avant même le divorce du roi et de sa femme légitime, Catherine d'Aragon ; Marie, qui fut aussi reine d'Angleterre, était la fille légitime de Catherine.

On le constate une fois de plus ; la femme est encore la cause de l'apostasie de toute une nation et des malheurs éternels qui en sont la conséquence. Poussé par Thomas Cromwell, son perfide conseiller, tout dévoué à la famille des Boleyn, Henri VIII se fit proclamer Chef de l'Eglise et par le Clergé et par le Parlement.

En 1532, Wareham, le dernier archevêque catholique de Cantorbéry étant mort, le scélérat Thomas Cranmer, dès lors marié secrètement, fut nommé à sa place. Lord Cromwell fut fait Vicaire-Général. Voilà les fondements de la "Réforme". Un Dr Browne fut envoyé comme évêque protestant à Dublin; ce fut un dissolu après son apostasie.

Pour saisir l'objet de la Réforme il faut lire les historiens protestants William Cobbett et Hume. On y apprend que le but, à part du divorce du roi, fut le vol et le pillage des églises, des monastères et des couvents.

La liste en est incroyable. Tout fut détruit.

La richesse des institutions religieuses, accumulée pendant des siècles, passa dans les coffres du roi et servait à l'entretien de sa cour et de ses nombreuses femmes. Presque tous les Anglais se soumièrent à la nouvelle religion du roi; le parlement, les évêques les prêtres apostasièrent. Ceux qui résistèrent, comme Thomas Morus et Mgr Fisher, furent mis à mort.

Quand tout eut succombé devant les iniquités du plus dissolu des rois, l'Irlande seule, quoique depuis si longtemps décimée, sanglante, affamée et foulée aux pieds, opposa un refus formel à la volonté d'Henri VIII. De là recrudescence de haine, de persécutions, de confiscations et de vols de propriétés contre ce peuple héroïque.

Ce fut surtout sous le règne d'Elisabeth que la persécution fut plus rigoureuse. Des chefs comme Shane O'Neill et autres se levaient-ils pour contrecarrer l'influence protestante et empêcher la ruine complète de leur nation, on tâchait de les anéantir par les armes et l'on s'emparait de leurs biens. Si la force ne réussissait pas, on employait la ruse pour les faire saisir et conduire à la Tour de Londres, ou les faire lâchement assassiner par le poison ou le poignard anglais.

Les Vice-rois qui gouvernaient alors l'Irlande étaient toujours des favoris du pouvoir, des Protestants zélés et fanatiques, qui mettaient leur jouissance à persécuter les Catholiques. Le parlement n'était qu'un instrument des volontés royales. Et, chose plus terrible encore, c'est que le clergé protestant se montrait plus fanatique et plus cruel contre les Catholiques que les gouvernements eux-mêmes.

Au temps d'Henri VIII une partie seulement de l'Irlande était complètement soumise; nombre de chefs indépendants existaient encore dans le nord du pays et y soulevaient de puissantes insurrec-

tions qui ne servaient, presque toujours, qu'à l'écrasement de la nation. La haine des Ormond contre l'héroïque famille des Girard ou Fitzgerald fut aussi la cause d'une grande effusion de sang.

La plupart des chefs de cette brave nation périrent ou les armes à la main sous Henri VIII, Elisabeth, Olivier Cromwell et autres souverains, ou prisonniers dans la Tour de Londres ou le Château de Dublin, ou égorgés par la trahison ou sur les échafauds. La première et la dernière page de l'Irlande sont écrites avec le sang de ses enfants.

Le répit accordé aux Catholiques par la reine Marie ne fut que de courte durée.

L'infâme Elisabeth renouvela bientôt des édits sanguinaires contre les Catholiques, et elle continua de leur arracher leurs propriétés pour les donner à des chefs protestants et anglais ; des millions d'acres de terre changèrent ainsi violemment de propriétaires.

Les Irlandais mouraient de faim dans leurs misérables huttes ou le long des grandes routes. Traqués comme les bêtes de la forêt ils étaient impitoyablement égorgés partout où on les rencontrait. Leurs biens, ainsi que ceux des églises et des communautés religieuses, étaient confisqués au profit de la Couronne ou des affidés du pouvoir. On trouvait partout, le long des routes, des milliers de cadavres humains et l'on vit de pauvres enfants sucer les mamelles de leurs mères mortes à leur côté.

Les grands de Tyrone et de Tyrconnel, épuisés, brisés, s'enfuirent à Rome où ils moururent. Il est de fait qu'à l'avènement d'Olivier Cromwell il ne restait presque plus de chefs irlandais indépendants, ils avaient tous été remplacés, dans leurs châteaux, par des aventuriers anglais, par des assassins et des voleurs.

Les successeurs d'Elisabeth ne traitèrent pas mieux l'Irlande qu'elle-même, et Charles I, trop occupé à maintenir les révolutionnaires anglais chez lui, ne put rien faire en faveur des habitants d'Érin. Enfin il porta lui-même sa tête sur l'échafaud ; Cromwell, le régicide, était alors tout-puissant. Il envahit l'Irlande avec une grande armée et mit tout à feu et à sang.

Le clergé avait été décimé de nouveau sous Elisabeth. Ceux qui avaient échappé à la fureur de Lord Grey, en 1580, étaient obligés de se cacher dans les gorges des montagnes, dans des grottes souterraines, d'où ils sortaient pendant la nuit pour administrer les sacrements aux martyrs de la rage anglaise.

Parfois les émissaires du Gouvernement anglais allaient traquer

ces pauvres prêtres jusqu'au fond de leurs retraites solitaires ; alors ils étaient impitoyablement écartelés ou livrés à la potence. Tel fut le cas pour Mgr O'Boyle, les abbés Boyle et O'Mulkeran. La liste des martyrs, sous Elisabeth, est aussi longue que celle des martyrs des premiers siècles de l'Église, eu égard à la durée du règne de cette reine sanguinaire.

Cromwell ne fit aucun quartier aux catholiques d'Erin. Ses tribunaux, ses commandants, ses quatre commissaires pérecutèrent à qui mieux mieux les malheureux irlandais. On avait un double but en les envoyant à la mort ; c'était surtout de confisquer leurs biens. Pas moins de 2,500,000 acres de leurs terres furent alors enlevés et donnés aux soldats et aux officiers anglais.

La valeur des soldats Irlandais était tellement appréciée par tous les souverains d'Europe, en guerres continuelles à cette époque, que ceux-ci, favorisés par les procédés de Sussex et de Cromwell, enrôlèrent alors 44,000 soldats irlandais (de 1651 à 1654,) qui préférèrent aller mourir sous les drapeaux étrangers de la France, de l'Espagne et de la Pologne que de périr de faim ou par le feu des assassins dans leur île infortunée.

Des milliers de femmes irlandaises furent envoyées, pour l'usage des forçats et des aventuriers anglais, dans les Indes Occidentales ; 6,000 jeunes enfants furent aussi expédiés et vendus comme esclaves aux planteurs de la Virginie et des Indes. (1).

Des édits sévères furent passés dans les parlements pour la déportation en masse des Catholiques irlandais. Un grand nombre s'enfuirent dans les forêts et se cachèrent dans les cavernes, mais on les y fit traquer et tuer sans pitié. La soldatesque chassait les populations de leurs villes et de leurs campagnes, puis le parlement passait des lois pour les exterminer quand elles seraient trouvées ailleurs que dans leurs demeures.

Et l'on s'étonne parfois de la haine de l'Irlandais contre le peuple anglais ! Ce n'est pas connaître l'histoire, ni la nature humaine. Le Ciel attend, mais l'Angleterre ne jouira pas toujours impunément du fruit de ses iniquités, de ses rapines et de ses injustices.

La Restauration, Charles II et Guillaume d'Orange.

Les Irlandais, restés fidèles aux Stuarts, bénirent l'avènement au

(1) On estime que 100,000 personnes furent ainsi déportées par les ordres de Cromwell.

trône de Charles II après la révolution de Cromwell. Hélas ! quels désappointements n'éprouvèrent-ils pas ? Les intrigants, les traîtres se rangèrent du côté du roi et se firent confirmer dans la possession des biens qu'ils avaient volés aux Irlandais sous le féroce Cromwell.

L'infâme Broghill et son digne frère Cooté furent créés " *Lord Justices* d'Irlande. Ces deux misérables empêchèrent que justice ne fût rendue à leurs administrés. Le roi aurait voulu cependant se montrer équitable envers les peuples d'Erin, mais le complot de Titus Oates prévint ses desseins. Il ne voulut pas même sauver la tête de Mgr Olivier Plunkett, archevêque d'Armagh, condamné injustement à l'échafaud le 8 juin 1681 et pendu le 1er juillet de la même année. Huit ans après, le dernier des Stuarts fut à jamais effacé de l'histoire, ainsi que toute sa dynastie.

Sous le roi Jacques II les Catholiques respirèrent ; le colonel Talbot, comte de Tyrconnell, fut nommé Lord Député ; ce fut le premier Catholique, qui occupa cette position depuis la Réforme.

La révolte du gendre de Jacques, Guillaume d'Orange, trouva les Irlandais sous les drapeaux de l'honneur et de la fidélité. Le 30 juin 1689 vit la fatale bataille de la Boyne, dont le résultat a été une recrudescence de haine et de crimes, depuis deux siècles, entre les Protestants et les Catholiques irlandais.

Jacques se sauva en France, mais Tyrconnell lutta jusqu'à la mort contre le parti de Guillaume d'Orange, le rebelle. Tombé à Limerick, Tyrconnell fut remplacé dans le commandement par le brave *Patrick Sarsfield*. Ce dernier, voyant la résistance inutile, fit un traité par lequel les Catholiques devaient jouir de leurs libertés religieuses et de leurs biens. La plupart des défenseurs de Limerick, avec leur chef, s'enrôlèrent dans les armées étrangères où ils se couvrirent de gloire. Tel fut le cas pour la Brigade Irlandaise, au service de la France.

CHS THIBAUT.

(A suivre.)

NATURALISME ET RÉALISME.

ETUDE SUR LE ROMAN EN FRANCE AU XIX^e SIÈCLE. (1)

(Suite.)

A ces attaques contre le mariage George Sand joint l'apologie du suicide. Il faut entendre les réflexions qu'elle prête à ses héros et à ses héroïnes pour les justifier de se débarrasser de la vie, comme d'un fardeau trop pénible.

Elle a aussi donné dans le socialisme et le communisme, en proclamant l'égalité des droits et l'égalité des jouissances comme choses nécessaires au bon fonctionnement de la société.

Mais la politique et la philosophie s'accordaient mal avec son talent et ses dispositions naturelles.

“ La forme de ses ouvrages, ” d'après M. Emile Faguet, “ est singulièrement inégale, et le fond en est franchement médiocre. Il n'y a pas un caractère qui se tienne debout et les idées sont puérisées. . . . Lélia est une écolière un peu faible et une raisonneuse pénible. George Sand prit goût au rôle de penseur qu'on lui attribuait bien gratuitement, ne songea plus qu'au roman à thèse, et la thèse gâta ses romans pendant six années. . . Ce qui régnait en 1837 c'était d'une part un certain goût confus de mysticisme et de poésie symbolique, d'autre part les théories socialistes. Elle fit, non pas des romans à grands sentiments, mais des romans à théories, à symboles et à idées. Elle n'avait pas une force de pensée suffisante et c'est ce qu'elle a fait de pire.”

Mais là où George Sand a montré du talent et de l'originalité, c'est quand elle a décrit la nature, les campagnes du Berri, les mœurs des paysans, et qu'elle s'est contentée d'écrire un récit simple et sans haute visée.

“ Quand par hasard, dit Louis Veillot, George Sand oublie cette rage de banni qui l'irrite ordinairement contre la société, il sait

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 15 janvier 1888.

encore former avec art des bouquets de fleurs pures, cueillies dans les parties saines du cœur."

George Sand a inauguré, on peut le dire, le roman de mœurs rustiques, devenu ensuite très à la mode. La *Mare au diable*, *François le Champi* et la *Petite Fadette* sont les principales de ces histoires simples et relativement honnêtes, mais où le scepticisme et l'impure passion se font encore quelquefois sentir.

Jules Sandeau fut l'ami de George Sand, à laquelle il prêta la moitié de son nom. Il encouragea ses débuts, mais il ne la suivit pas dans ses audacieuses attaques contre la religion et la société. D'après M. Godefroy, l'auteur de *Mademoiselle de la Seiglière*, de *Sacs et Parchemins*, de la *Famille Pénarvan*, traite le roman avec conscience et dignité, et se range du côté de la morale et du bon sens. Quelques-unes de ses œuvres ne sont cependant pas tout-à-fait irréprochables, et sa philosophie n'est pas suffisamment chrétienne.

George Sand n'est pas la seule femme qui ait écrit des romans. Ce genre où l'imagination et le sentiment jouent un si grand rôle convenait naturellement au caractère féminin. Aussi voit-on, à l'aurore de la littérature française, les femmes se distinguer en composant des ouvrages de fiction. Au XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècle, Mme de Lafayette, Mlle de Seudéry, Mmes de Genlis, Cottin, etc., jouirent successivement d'une grande renommée. Mme de Staël, l'auteur de *Corinne*, vivait encore au commencement de ce siècle, et son livre de *Delphine* appartient à notre époque. Sous la restauration, Mme la duchesse de Duras, née de Kersaint, écrivit plusieurs romans, entre autres *Ourika* et *Edouard*. Une protestante, Mme de Krudener, publia le roman sentimental de *Valérie*, qui eut une vogue étonnante.

Dans la seconde partie du siècle, Madame Ancelot, la comtesse d'Agoult, et récemment, la comtesse Dash (de son vrai nom vicomtesse de Saint-Mars,) Mmes d'Abbouville, Gustave Fould, Marie Sebran, Mme Rouvier (connue sous le pseudonyme de Claude Vignon,) ont aussi écrit des romans dans le genre sentimental. Si ces femmes n'ont pas eu le talent de leur devancière, George Sand, elles n'ont eu que trop souvent son irrégion et son immoralité.

L'auteur de *Lélia*, malgré le succès qu'ont pu avoir ces livres, ne fut cependant pas vraiment populaire, et ce fut surtout parmi les lettrés qu'elle eut des admirateurs. Il n'en fut pas ainsi pour Eugène Sue, dont les œuvres se trouvèrent dans toutes les mains et qui fit la fortune du journal où ses romans paraissaient en feuilletons. Il va sans dire qu'il fit la sienne en même temps.

Eugène Sue a écrit des romans de mœurs, des romans socialistes, des romans maritimes. Souvent il a mélangé ces genres dans le même ouvrage.

Comme peintre de mœurs il a voulu, dans *Mathilde*, *Arthur*, les *Sept péchés capitaux*, montrer la vie telle qu'elle est. Il n'y voit, et il n'y fait voir que scandales, bassesses, avilissement. C'est un naturaliste des plus licentieux, un enragé pessimiste. Il croit à la vertu, mais il prétend qu'elle ne peut réussir dans le monde et que nécessairement le mal doit triompher.

Sa philosophie sociale est aussi décourageante. D'après lui, la misère est la source de tout mal sur la terre. Nous voici encore en face de la fatalité. Où donc sont les dogmes consolants du christianisme ? Eugène Sue ne s'en occupe guère.

Le *Juif-Errant* fut celui de ses ouvrages qui eut le plus de vogue. Cela s'explique par le fait que ce livre est dirigé contre l'Église catholique, et surtout contre les Jésuites ! On peut juger de la façon impartiale et véridique dont l'auteur traite ces religieux rien qu'en lisant le passage où il dit que ce sont les jésuites qui, en 1832, apportèrent le choléra à Paris, dans le but de se débarrasser d'une personne qui faisait obstacle à leurs projets ambitieux.

Les *Mystères de Paris* n'eurent guères moins de vogue que le *Juif-Errant*. C'est une étude de mœurs où les sujets étudiés sont pris dans les derniers bas-fonds de la société. On y parle l'argot des voleurs, et grâce à Eugène Sue cette langue est devenue populaire. L'irresponsabilité de l'homme sous l'empire de la passion et des instincts héréditaires est proclamée dans ce livre. Le réalisme est poussé jusqu'au dégoûtant. Mais ménageons nos termes, puisque nous devons rencontrer de pires choses. Nous ne sommes pas encore à Zola, mais seulement à son précurseur.

Les principaux romans maritimes d'Eugène Sue sont *Kermok le pirate*, *Plick et Plock*, *Atar-Gull*, la *Salamandre*, la *Vigie de Koat-Ven*.

Il y a dans tous ces ouvrages un grand talent d'invention ; les caractères sont peints avec énergie et bien des vices et des travers sont signalés et vigoureusement critiqués. Mais la donnée générale est trop en contradiction avec la religion, la morale et la saine philosophie, pour que ces romans ne soient pas l'objet d'une juste réprobation.

Nous continuons la revue des grands romanciers et nous voici arrivés au plus fécond d'entre eux, Alexandre Dumas, qui adopta

le genre historique. Mais c'est de l'histoire singulièrement défigurée et travestie que l'on trouve dans ses livres. " Il ne craint pas," dit Godefroy, " d'affirmer là où les faits et les noms plongent dans l'obscurité. C'est le cœur léger qu'il charge ses personnages historiques d'une foule de crimes dont l'histoire ne les a pas convaincus. Dans ses récits les moins fantaisistes il a peint les surfaces, mais non pas l'âme des diverses époques." (1)

Du reste, il eût été surprenant de trouver de la science chez un écrivain qui n'avait reçu aucune éducation et n'avait lu que des poètes et des romanciers. Chez lui l'imagination était à peu près l'unique source où il pouvait puiser.

Dumas disait que des six cents volumes qu'il avait écrits il n'y en avait pas quatre que la main de la mère la plus scrupuleuse dût cacher à sa fille. L'assertion était hasardée pour le moins, et elle n'a pas été confirmée par l'autorité religieuse qui a mis au catalogue de l'*Index* toutes les œuvres de cet auteur, à côté de celles de George Sand et d'Eugène Sue. Cette mesure rigoureuse est justifiée par la complaisance avec laquelle Alexandre Dumas a étalé sous les yeux de ses lecteurs la peinture des mœurs licentieuses et par les accusations malveillantes et calomnieuses qu'il ne manque jamais de porter contre le catholicisme. Ces défauts sont trop graves pour être compensés par l'intérêt extraordinaire que Dumas sait mettre dans ses récits d'aventures, non plus que par la gaieté, la verve et la chaleur qui les animent. Ces qualités se retrouvent surtout dans les romans qui se rapportait aux guerres civiles sous les derniers Valois et dans les *Trois Mousquetaires*, la plus populaire des œuvres d'Alexandre Dumas.

Frédéric Soulié fut un des auteurs qui donnèrent tant de vogue au roman-feuilleton. Il s'y dépensa avec prodigalité. Ses œuvres les plus connues sont les *Mémoires du Diable*, la *Confession Générale*, le *Vicomte de Beziers*, le *Comte de Toulouse*. Toutes les forces de son génie créateur sont employées à trouver les drames les plus sombres et les situations les plus épouvantables, à chercher l'horrible, à provoquer la terreur. Pour y arriver il entasse les meurtres, les massacres, tous les crimes, et il expose les plus hideuses turpitudes. On comprend combien peut être dangereuse et malsaine la lecture de ces livres et quel mal ils ont pu faire.

(1) Godefroy.—*Histoire de la littérature française*.

Insensiblement nous passons du roman soi-disant historique au roman d'aventure.

Nous y trouvons Mme Sophie Gay, Théophile Gauthier, Paul Féval, Edmond About, puis la troupe innombrable des feuilletonistes.

Edmond About, esprit froid, sceptique et railleur, se garde du dévergondage naturaliste de F. Soulié. Mais il est en général assez plat et ennuyeux.

On ne saurait faire le même reproche à Paul Féval, un des plus heureux compétiteurs d'Alexandre Dumas dans le roman-feuilleton. Comme les romanciers du même genre, ce breton bretonnant n'eut d'abord d'autre but que d'intéresser, d'émouvoir et d'entraîner son lecteur, mais il y mettait une distinction particulière, une teinte idéale, de la grâce et de la délicatesse en maints endroits, et surtout un esprit fin et satirique qui lui fait signaler fort agréablement tous les travers et les ridicules. La note gaie domine chez lui et le garde du pessimisme. Ce n'est pas un grand inventeur, et l'on trouve vite que ses récits se ressemblent et se répètent. Cependant on les lit toujours avec plaisir. Si plusieurs de ses premiers ouvrages ne furent pas d'une moralité irréprochable, il ne tomba cependant jamais dans le matérialisme et le sensualisme des Sue, des Soulié et des Dumas. Aussi, lorsque Paul Féval, converti, voulut corriger ses œuvres, eut-il, en général, peu de chose à y retrancher.

Théophile Gauthier est l'auteur des *Jeunes France*, des *Romans et contes*, de *Mademoiselle de Maupin*, le *Fortunio*, de la *Momie*, du *Capitaine Fracasse*, etc. *Mademoiselle de Maupin*, au dire de Sainte Beuve, est un livre de médecine et de pathologie; un chef-d'œuvre de dépravation, au dire de M. Godefroy. C'est cette dernière appréciation que nous devons adopter. Le fait est que Théophile Gauthier est matérialiste à l'extrême et qu'il justifie tous les vices. Pour lui, pas de morale, pas de christianisme, plus de distinction entre le vrai et le faux, le juste et l'injuste, le bon et le mal. Tout cela est arbitraire. Ce qu'il reconnaît, ce qu'il proclame, c'est l'empire de la nature, mais de la nature telle que la comprenait le paganisme, vers lequel l'auteur se tourne avec regret.

III

Théophile Gauthier comme Eugène Sue, devançait son époque, et l'on peut voir en lui le coryphée de nos naturalistes contemporains.

Mais pour arriver à ceux-ci, nous devons, pour procéder avec ordre, étudier le genre que les romanciers modernes ont cultivé avec prédilection, le roman de mœurs. C'est là que nous trouverons les pères du naturalisme, dont l'ancêtre est Jean-Jacques Rousseau.

En décrivant et étudiant les mœurs, quelques romanciers n'ont eu guère en vue que de faire rire ; mais ça été trop souvent aux dépens de la morale. Pigault-Lebrun, Paul de Kock et Victor Ducange se sont fait un triste renom par leurs livres, licentieux jusqu'à l'obsécénité, et peu remarquables, du reste, au point de vue littéraire. Charles Bernard se montre un peu plus convenable quant au fond et plus châtié quant à la forme.

Mais le plus grand nombre des peintres de mœurs ont pris leur rôle au sérieux. Ils ont prétendu faire de la philosophie et instruire leur lecteur. Ils ont voulu être à la fois docteurs et artistes. Le livre dans lequel ils puisent leur enseignement, c'est la nature ; leur méthode, c'est la peinture exacte et fidèle des hommes et des choses. Avec eux, plus d'idéal, rien que la réalité, rien que des faits. L'écrivain n'est plus qu'un photographe. Il affecte de se borner au rôle d'observateur et il laisse au lecteur le soin de tirer les conclusions. On comprend qu'il est difficile d'arriver ainsi à une œuvre véritablement morale. D'ailleurs, l'auteur ne garde guères la neutralité dont il prétend se faire une loi. Ce qu'il peint de préférence, c'est la nature corrompue et ardente au mal, et la complaisance avec laquelle il tient le lecteur en présence du vice, sous ses formes les plus séductrices, indique assez de quel côté sont ses sympathies. Cela prouve aussi qu'il connaît le secret de plaire au public.

Dans l'ordre chronologique, nous trouvons, en tête de l'école naturaliste, Henri Bayle, qui écrivit sous le nom de Stendhal des romans fort immoraux. Mais le plus célèbre romancier de mœurs a été Honoré Balzac (né en 1789, mort en 1850.)

Balzac eut des débuts pénibles. Après de nombreux échecs il trouva le secret, je n'ose dire de la gloire, mais de la popularité, en publiant l'ouvrage scandaleux qui a pour titre "*Physiologie du mariage*." Puis vint une longue série de romans, qui grandirent de plus en plus sa renommée : la *Peau de chagrin*, le *Médecin de Campagne*, l'*Illustre Gaudissart*, *Eugénie Grandet*, le *Père Goriot*, la *Recherche de l'absolu*, la *Femme de trente ans*, *César Birotteau*, etc, etc.

Balzac a écrit ainsi quarante volumes de romans, réunis sous le titre général de la *Comédie humaine*. Ses œuvres lui ont valu aux

yeux de la multitude de passer pour un grand moraliste et un écrivain hors ligne. Mais plus d'un critique a fait des réserves. Entre autres M. Emile Faguet, dans ses *Illustrations du XIXe siècle*.

“ Balzac, dit-il, était spiritualiste, mais du spiritualisme le plus matériel qui soit au monde. Il a été vulgaire et pénétrant, grossier et subtil, plein de préjugés sots et tout-à-coup infiniment clair-voyant et profond. Sa platitude confond, et aussi son imagination. “ Il a des intuitions de génie, et des réflexions d'imbécile . . . ” Doué d'un grand talent d'observation et d'une imagination qui lui faisait créer incessamment tout un monde idéal, il manquait absolument d'esprit et de goût.

“ Le fond de sa complexion, dit encore M. Faguet, consistait à regarder passionément et à voir exactement le réel.”

Ce talent est précieux, sans doute, mais il faut qu'il soit allié à un jugement sain et à une haute intelligence. C'est ce qui faisait défaut à l'auteur de la *Comédie humaine*. Il n'a vu l'humanité que par son mauvais côté. Ses observations peuvent être justes, mais il en tire des conclusions fausses.

M. Léon Gauthier a résumé la portée de l'œuvre de Balzac dans les paroles suivantes qu'il met dans la bouche de cet auteur :

“ Il n'y a pas une femme vertueuse, non, non, il n'y en a pas une. Fils, rougissez de vos mères, pères, rougissez de vos filles, époux, rougissez de vos femmes. Là où il n'y a plus de respect pour la femme, la civilisation disparaît, la Barbarie revient. J'ai fini mon œuvre : Voici la Barbarie ! ”

Après Balzac, Flaubert, puis Feydeau, puis les frères de Goncourt. Telle est, en négligeant le menu fretin la procession naturaliste, réaliste, panthéiste, matérialiste et pessimiste qui nous conduira à M. Emile Zola, après lequel nous trouverons peut-être encore quelque chose.

JOSEPH DESROSIERS.

(A suivre.)

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

(Suite.)

V. *Résultats du Bref de Clément XIV en Canada.*

Monseigneur Briand avait fait tout son possible pour détourner le coup. Dans une lettre adressée aux belles-sœurs de feu Mgr de Pontbriand à Rennes, il dit : "J'avais écrit à N. S. Père, conformément à l'avis que vous m'aviez suggéré ; ma lettre, restée à Londres pendant plus d'un an, ne lui est parvenue qu'après la destruction exécutée ; hélas ! un pauvre et chétif évêque comme moi n'eût rien retardé !"

Voici maintenant comment il raconte, dans la même lettre ce qui suivit la réception du Bref : "Vous avez su, longtemps avant moi, la triste catastrophe des Jésuites ; elle m'a affligé et mis ma foi à l'épreuve. Qu'il m'en a coûté pour dire à ces bons Pères que j'avais le Bref et l'ordre de le signifier ! Leur prompte soumission, leur entière docilité ne m'a pas soulagé dans ma peine ; au contraire, elle l'a rendue plus sensible. Le soulagement est venu du côté d'où je ne l'espérais pas, du gouverneur lui-même, tout protestant qu'il est.

"Ainsi nos Jésuites ont encore l'habit de jésuite, ont encore la réputation de jésuites, font les fonctions de jésuites, et il n'y a que le gouverneur, moi et mon secrétaire qui sachent en Canada qu'ils ne sont plus jésuites, eux exceptés. Je rends compte au Souverain Pontife de toute ma conduite et j'ai la hardiesse de lui demander toutes les indulgences qui se gagnaient dans leurs maisons, cependant sous mes ordres et ma direction, lui marquant que j'ai établi les mêmes supérieur et procureur, afin de répondre à ses ordres, et les ai laissés dans le même extérieur pour entrer dans les vues du gouverneur."

La lettre de Mgr Briand, (6 nov. 1774), au Cardinal Castelli, rapporte les mêmes faits dans des termes semblables :

“ Les ci-devant jésuites se sont soumis avec toute la docilité qu'on peut désirer au Bref de Sa Sainteté, qui détruit leur institut ; ils ont reconnu leurs privilèges éteints, et se sont remis entièrement à ma disposition. Le Gouverneur a voulu que je ne changeasse rien à l'extérieur.

“ C'est pourquoi j'ai pris le parti de nommer les mêmes supérieur et procureur qui gèrent les biens sous mes ordres. . .

“ C'est le seul moyen qui m'a paru mieux accorder les ordres de Sa Sainteté avec les vues du Gouverneur.”

Enfin, dans une lettre adressée le 26 septembre 1776 aux dames mentionnées plus haut, il dit : “ J'ai marqué ma conduite à leur égard au Souverain Pontife, et j'en ai un Bref d'approbation et continuation de toutes les indulgences.”

N'est-il pas évident, d'après tout cela, que non-seulement canoniquement, mais encore civilement, jusqu'au Bref de suppression, les jésuites du Canada avaient gardé leurs droits, privilèges et biens ?

Ce n'est qu'après que le Saint Père eut supprimé l'Ordre que le roi d'Angleterre tenta de toucher à ces choses.

Les instructions royales de 1774 portent “...That the Society of Jesuits should be suppressed and dissolved *and no longer continue* a body corporate and politic, and that all their rights, privileges and property should be vested in the Crown for such purposes as the Crown might hereafter think fit so direct and appoint... and that the present members of the said society, as established at Quebec, should be allowed sufficient stipends and provisions during their natural lives.” (*)

Donc, encore une fois, évidemment jusqu'alors la Compagnie de Jésus n'avait cessé d'être en pleine possession de ses droits, privilèges et biens.

VI. *État civil de la Compagnie de Jésus en Canada depuis le Bref de Clément XIV jusqu'à la mort du Père Casot.*

Le gouvernement anglais fit-il exécuter ces ordonnances royales ? Nullement, et à peu d'exceptions près, tous leurs biens demeurèrent en

(*) “ La Société des Jésuites devra être supprimée et dissoute et cesser d'être une corporation civile ; tous leurs droits, privilèges et biens devront être réunis à la Couronne pour telles fins qu'il lui plaira de régler et déterminer..... et les membres actuels de la dite Société, établie à Québec, devront être pourvus de revenus suffisants pour le reste de leur vie.”

la possession des Pères jusqu'à la mort du dernier, aussi bien que les titres de ces biens et tous les privilèges civils.

Ce que nous avons dit au sujet des réclamations d'Amherst le prouve suffisamment ; ajoutons cependant quelques renseignements.

Lorsqu'en 1789 (17 juin) la minorité de la commission (4 sur 9) eut fait subrepticement son rapport, qui concluait à déclarer le roi propriétaire et même possesseur des biens des jésuites, Alexander Gray et Jenkin Williams, officiers de la Couronne en Canada, renchérent encore sur ce rapport, 15 mai 1790, et se montrèrent aussi partiaux que possible. (Bibaud, p. 338.)

Pour démolir l'argument du comité du Conseil Législatif cité plus haut, ils dirent : "... Les principes, d'après lesquels les honorables membres du Comité du Conseil ont adopté ce sentiment, savoir *la possession des Jésuites sous la sanction et les yeux de la Couronne, et tous les différents actes d'approbation sinon de confirmation de ses ministres*, n'ont aucun poids à nos yeux ; parce que le gouvernement, à notre connaissance, n'a rien fait ni souffert pour altérer ou changer le pied sur lequel étaient les Jésuites lors de la conquête et depuis ce temps (1). Il est vrai qu'on les a laissés demeurer en possession de ces biens et que le général Haldimand, en 1781 a reçu d'eux un aveu et dénombrement, mais sous la restriction expresse que cette reconnaissance ne préjudicierait en rien aux droits de la Couronne... et nous pensons qu'on ne peut considérer ni l'un ni l'autre de ces actes comme des actes d'approbation et de confirmation. Au contraire, la douceur et l'indulgence qui ont été montrées devraient opérer en sens contraire et porter les Jésuites à la reconnaissance envers Sa Majesté, pour la protection qu'ils en ont reçue, et à un prompt acquiescement à ses désirs..." (2)

Le P. de Glapion, supérieur, ayant été sur ces entrefaites invité à la réunion du comité du conseil et des commissaires qui eut lieu à l'évêché le 15 septembre 1788, envoya une lettre dans laquelle il pria de l'excuser s'il ne pouvait y aller en personne, et de considérer que *ces biens ont été donnés pour la subsistance des missionnaires et l'instruction des Canadiens...* enfin que *la propriété était bien reconnue dans la capitulation.*

(1) Ces messieurs prétendent évidemment que tous ces biens étaient dévolus à la Couronne par droit de conquête.

(2) "Merci, Messieurs les Anglais."

De leur côté, MM. *Panet et Taschereau*, membres de la commission présentèrent au gouverneur un désaveu formel du rapport de la minorité et une réfutation péremptoire des arguties de MM. *Gray et Williams*.

“... Comme procureur et solliciteur généraux,” dirent-ils, “ces messieurs devraient aisément s’apercevoir par l’ordre royal qu’avant de faire le don, Sa Majesté veut qu’il soit fait une enquête légale et complète. *Elle ne supprime point l’ordre des Jésuites au Canada ni ne donne les biens de la Société à Lord Amherst...*”

“Il ne suffit pas de constater quels biens *appartiennent aux Jésuites*, mais il s’agit d’examiner s’ils peuvent ou non être donnés au noble lord... “*Quelles portions des biens appartenant aux Jésuites au Canada le Roi pourrait-il donner et concéder à Lord Amherst ?* Cela veut dire : vous constaterez, en dues formes de loi, si *par le fait et le droit* le roi peut donner à Lord Amherst quelques portions des biens des Jésuites au Canada, afin que, si tel est le cas, il en soit passé une concession légale...”

Et dans un autre endroit ils disent encore : “C’est un fait de notoriété publique que les Révérends Pères Augustin Louis de Glapion, supérieur-général des Jésuites du Canada, Jean-Joseph Casot, procureur du collège de Québec, et autres de leur communauté possèdent en ce jour, comme ils l’ont fait avant et depuis la conquête, toutes les terres mentionnées dans la schédule No 2, et dont les titres sont entre leurs mains...”

“C’est encore un fait de notoriété publique que par différentes décisions des tribunaux ils ont été maintenus dans leurs droits, et qu’ils continuent à posséder toutes ces terres excepté une partie du collège de Québec à présent occupé par les magasins et casernes de la garnison.”

Concluons par l’extrait suivant d’un mémoire de Mgr Hubert sur le diocèse de Québec, en 1794, mémoire que le prélat envoya au Saint-Siège :

“Outre le soin que les religieux de la Compagnie de Jésus prenaient autrefois de la plus grande partie des missions sauvages en Canada, il s’y étaient encore rendus très recommandables par l’instruction de la jeunesse et par l’exercice du saint ministère auquel ils se portaient avec un vrai zèle dans les villes et dans les campagnes. Ils avaient une résidence à Montréal et un collège magnifique à Québec. Lors de l’extinction de leur Ordre, l’évêque d’alors, *pour leur conserver leurs biens*, dont ils faisaient un usage édifiant

obtint du Saint-Siège et du gouvernement qu'ils retinssent leur habit et se constitua leur supérieur. Le peuple ne s'aperçut point du changement de leur manière d'être et continua de les appeler *ésuites*. Il en restait environ douze. Tous sont morts les uns après les autres en travaillant au salut des âmes. Il n'en reste plus qu'un (1), et ce qui caractérise bien l'humanité et la libéralité du gouvernement anglais, c'est que cet ex-jésuite jouit paisiblement et tranquillement de tous les biens qui appartenaient à son ordre en ce pays, et en fait des aumônes immenses."

Le P. Casot mourut le 16 mars 1800.

Quelques jours plus tard une motion fut introduite dans le Parlement de Québec par un certain M. Grant pour réclamer les biens des Jésuites au profit de l'éducation publique. On y lit le passage suivant :

"Bien que feu Lord Amherst, dans la capitulation qu'il accorda aux Canadiens à Montréal, le 8 septembre 1760, assurait aux Jésuites ainsi qu'aux autres, leurs biens et possessions, cependant la ruine (*the downfall*) de leur ordre en Europe, ruine qui suivit de près la conquête (2), jeta les révérends Pères du Canada dans un tel état de consternation et d'incertitude qu'ils abandonnèrent les devoirs et règles de leur institution quant à l'éducation de la jeunesse... œuvre à laquelle ils s'étaient dévoués jusque là avec tant de zèle et de succès....

"Depuis lors, ils ont employé l'excédant de leurs revenus en aumônes et autres œuvres de charité....

"Or, par la mort récente du révérend Père Casot, le dernier de leur ordre dans cette province, les biens et possessions de la Société des Jésuites sont dès à présent indubitablement dévolus à la Couronne...."

La *Gazette de Québec* du 20 mars 1800, disait : "Dimanche dernier, 15 courant, mourut le Rév. Père Jean-Joseph Casot, prêtre de la Compagnie de Jésus, procureur des missions et collèges des Jésuites en Canada, le dernier des Jésuites de cette province. Les immenses charités qu'il a faites lui assurent pour longtemps les bénédictions du pauvre. Il était un de ces hommes dont la vie est un trésor caché, et sa mort est une calamité publique."

PHILALÈTHE.

(1) Le P. de Glapion mourut le 24 février 1790; le P. Well, dernier survivant à Montréal le suivit dans la tombe à la fin de mars 1791. En 1794, il ne restait plus que le P. Casot.

(2) La ruine pour les Jésuites de France commença en 1762, par suite des arrêts des parlements; le bref de suppression ne vint qu'en 1773.

UNE NUIT DE NOËL.

(Suite.)

LEÇON DE CHANT.

“ Monsieur le curé de Château-Richer m'avait invité à dîner avec lui le lendemain. J'avais un instant pensé retourner de suite à Québec pour cacher ma honte ; mais réflexion faite, je m'étais dit qu'il valait mieux rester et prouver aux paroissiens que, si j'avais mal chanté c'était un pur accident. Je serais peut-être mieux disposé à la messe du jour et je vengerais mon honneur.

“ Je me soignai de mon mieux ; et je pus, en effet, faire maître-chantre toute la messe du jour.

“ J'étais fier de moi. J'avais chanté aussi fort que dans mes meilleurs moments. A moi seul j'avais dominé les dix voix des chœurs de la paroisse.

“ Clarinde pouvait me regarder avec orgueil !

“ Aussi est-ce la tête haute, le regard fier, qu'après la messe, je passai au milieu des fidèles pour me rendre à la sacristie et attendre le célébrant.

* * *

“ J'ai oublié de vous dire que le curé était un étranger nouvellement arrivé dans cette paroisse. C'était la première fois qu'il m'entendait.

“ Son action de grâce finie, il me tendit amicalement la main et me conduisit au presbytère.

— Vous avez une jolie voix, Monsieur, me dit-il en m'invitant à m'asseoir.

Je me jetai dans un fauteuil, croisai ma droite sur ma gauche et répondis sans trop d'humilité : “ Tout le monde me le dit, Monsieur le curé.”

—Oui, une belle voix... une belle voix de baryton...

“J'écoutais avec un sourire de satisfaction cette réaffirmation que faisait le curé tout en cherchant dans sa bibliothèque.

“Puis, un livre à la main : “Quelle belle fête que Noël !”

—En effet, monsieur le curé, il n'y en a pas de plus gaie. Tout le monde est en liesse, surtout la jeunesse.

—Belle fête, répond-il, et comme l'Église dans sa liturgie en indique bien le caractère.

“Pour vous répéter les paroles du curé il me faudrait un graduel...

—Nous en avons un, répond Eugène, et en un instant il revenait de sa chambre emportant le livre qu'il passait au vieillard.

*
* *

“Je voudrais, reprit ce dernier, avoir la parole éloquent du curé de Château-Richer. Je vais essayer de vous résumer de mon mieux ce qu'il me dit alors.

—A la messe de minuit, c'est Jésus lui-même qui nous annonce qu'il a été donné à la terre par son Père. Les paroles que l'Église fait chanter elle les met comme venant de la bouche même de Notre-Seigneur dans l'introït, le graduel, l'alleluia et la communion.

“Malheureux chanteur y aviez-vous songé ? c'est Dieu qui parlait lorsque vous avez chanté : “*Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, Ego hodie genui te.*”

—J'avoue, monsieur le curé, que je n'y avais pas songé. Je ne suis pas très familier avec le latin. Du reste, pour tout dire, personne ne m'a jamais habitué à comprendre le sens des paroles latines que nous chantons à l'Église. Telle fut ma réponse.

—Moi, qui devais chanter cela ce soir, avoue candidement Eugène, savez-vous que je n'avais pas cherché à en comprendre la signification. J'allais tout bonnement égrener les notes les unes après les autres. C'est si facile d'ailleurs de chanter le Plain-Chant. Il n'y a que deux choses à observer ; faire les intonations justes, rester une fois plus longtemps sur les caudées que sur les carrées et la moitié moins sur les losanges.

“En cela vous vous trompez, mon jeune ami. Ecoutez ce que monsieur le curé m'apprit ce jour-là.”

*
* *

“ Mais pour procéder avec ordre, comme mon professeur improvisé, permettez moi de reprendre où j'avais laissé ; je vous raconte, aussi fidèlement que je me le rappelle, ce que j'ai alors entendu.

“ Vous n'avez pas oublié que j'avais été invité à dîner. Monsieur le curé me prit par le bras et me conduisit à la table en disant : “ Allons ; on causera de chant en dînant.”

“ Une fois assis, j'entamai la conversation. “ Vous disiez, Monsieur”, lui dis-je, “ que c'est Jésus qui s'annonce lui-même dans les chants de la messe de minuit ?”

—Si la chose vous intéresse, je veux bien continuer à vous développer mon idée, répondit le curé.

“ Je voulais seulement vous montrer comment l'Église entend célébrer cette fête de Noël.

* * *

“ Pour couper court ; à la messe de minuit, c'est Dieu qui parle. C'est lui qui annonce sa venue. Ou, si vous repassez dans votre esprit l'ensemble des grands mystères de notre religion, c'est le fidèle, c'est nous qui par la venue du Rédempteur, allons être engendrés à la vie. Le ciel s'ouvre à nous. D'enfants de Satan nous allons devenir les enfants d'un Dieu Père, les vrais frères d'un Dieu-Homme. L'empire du mal a cessé de dominer. Le bien, l'empire du bien vient lui livrer une guerre à mort. La tête du serpent est écrasée. Et le fils d'un Dieu nous apporte du ciel la force de marcher sur le reptile à demi-mort qui nous offrira encore de manger du fruit fatal.

“ *Lætentur caeli, et exultet terra ante faciem Domini: quoniam venit*—s'écrie l'Église dans son chant d'offertoire.

“ *Réjouissez vous, ciel ; réjouissez vous, terre !*” C'est un cri de joie ; mais aussi un cri de reconnaissance : *quoniam venit, puisque Jésus est venu.*

“ Je vous en ai dit assez, mon ami, pour l'utilité de la cause que je plaide. C'est un cri de joie tempéré par un sentiment de douce et humble reconnaissance.

* * *

“ Un verre de vin, Monsieur ?—vous ne mangez pas, remarque le curé.

“ Il disait presque vrai, je mangeais très peu. Je l'écoutais me

demandant où il voulait en venir.—Merci, Monsieur le curé.—Tout en tirant mon verre, je me risquai à dire : Savez-vous que je ne crois pas que l'on songe beaucoup à toutes ces belles choses. Pour moi, je n'y pensais pas."

—En effet, vous n'aviez pas l'air d'y songer, lorsque vous avez chanté, répondit malignement le curé.

"C'est un malheur ; dans ce pays, bien chanter c'est avoir une bonne grosse voix et la pousser dans toute sa force du commencement à la fin.

"Or le chant, c'est un langage ; mais un langage qui n'est beau que si les paroles bien prononcées et bien articulées sont dites dans le ton qui convient au sens de la phrase, lui-même subordonné au sentiment qui a inspiré toute l'œuvre."—

* * *

"Je ne vous donne là qu'un court résumé de ce que me dit le bon curé. Nous avons été trois quarts d'heure à table ; il ne m'avait pas laissé la parole deux minutes.

Le vieillard se levait en ajoutant. "Il est dix heures, il faut penser à dormir."

—Votre histoire n'est pas finie, remarque Aristide, . . . Clarinde ?

"Elle intéresse le jeune amoureux ; je veux bien vous en parler."

—Attendez, reprend Eugène, je reviens de suite.

Il court chercher une page de chant, puis la présentant au vieillard : "Vous avez profité de la leçon du curé, j'en suis sûr, dit-il ; je veux profiter de la vôtre. Vous ne me refuserez pas de chanter cette mélodie pour moi."

Le vieux lut attentivement les paroles et entonna "*Credo in unum Deum.*"

(Monsieur *** a bien voulu pour ce soir remplacer mon vénérable voyageur. L'auditoire n'a pas perdu au change. Il y a longtemps que monsieur *** a fait la connaissance du curé de Château-Richer.)

UN PEU DE PLAIN-CHANT.

. Le bon vieux, avec sa voix cassée et tremblotante avait fait de son mieux. (S'il n'avait pas aussi bien réussi que Monsieur *** il avait cependant été écouté avec tout autant d'attention par ses deux jeunes compagnons.)

—Merci, Monsieur, vous m'instruisez, dit Eugène.... Si vous le voulez bien, vous allez reprendre votre récit au sortir de la table. Je suis certain que le curé n'a pas arrêté là sa leçon. Vous m'avez dit tout-à-l'heure que je faisais erreur en mesurant chaque note du Plain-Chant.

—“Oui, c'est monsieur le curé qui le premier me l'a fait comprendre. Il appuyait son raisonnement sur des arguments qui sautent aux yeux. Suivez et jugez.”

—On vous écoute.

—“Mes bons amis, lorsque j'ai commencé mon récit, je n'aurais pas cru qu'il m'entraînerait si loin. Il en fut de même pour le curé de Château-Richer. Vos questions me font dépasser les bornes que je m'étais tracées. Mon désir de m'instruire me valut la leçon que je vais vous résumer brièvement.

* * *

—“Le sens commun seul, me dit le curé, nous fait voir l'absurdité de mesurer chaque note selon la forme que lui donnent nos livres. Puis la tradition condamne cette manière de chanter le Plain-Chant.

—“L'intelligence aidée de la raison d'abord, ce que le curé appelait le *sens commun*.

—“Ne sortons pas de la messe de Noël. Prenons l'introït. Voyons, monsieur Eugène, veuillez en faire la lecture.”

—*Dominus dixit ad me, Filius meus es te, Ego hodie genui te*, se mit à lire Eugène avec la meilleure grâce du monde.

—“Cette lecture n'est pas mauvaise; permettez-moi, cependant, de vous demander de répéter la même phrase très lentement, aussi lentement que possible.”

Eugène reprit : *Dominus.... dixit ad me :.... Filius meus.... es tu;.... Ego.... hodie.... genui te.*

—“Voilà qui est mieux. Le Seigneur m'a dit. *Seigneur, Dominus*, le substantif, étant le mot principal de ce membre de phrase, vous l'avez soutenu plus longtemps et séparé du régime “*me*” qui, moins important, s'unit au verbe.—M'a dit quoi?—Mouvement d'attente exprimé par les deux points de la ponctuation. Vous avez fait une longue pause qui était à sa place.—Il m'a dit : *Tu es.... mon Fils*. Mot principal “*Fils*,” intimement lié à l'adjectif possessif “*mon*.” Vous avez uni le substantif “*tu*” au verbe “*es*” comme moins important et fait ressortir “*mon Fils*”; “*Filius meus.... es tu....*”

Ego, moi, en évidence, en raison de la majesté de celui qui se désigne par ce prénom. *Aujourd'hui, hodie*, incident. *Genui te, je t'ai engendré*, réunis, toujours pour les mêmes raisons.

* * *

—C'est de la déclamation, dit vivement Aristide, ça n'est pas du chant.

“Oui, de la déclamation, aussi humble que majestueuse, telle qu'il convient au sujet.

“Vous allez voir que la déclamation et le Plain-Chant se touchent de près. Ils sont même si intimement liés que l'un ne va pas sans l'autre.

“N'est-ce pas que vous sentez un rythme dans cette phrase ? Tout est mesuré. Tout est à sa place. Le Seigneur... m'a dit... Tu es... mon Fils... Moi... aujourd'hui... je t'ai engendré. Vous pouvez avec la main suivre le mouvement du rythme. Il n'est pas mesuré, il est libre : mais il existe. C'est l'ondulation de la vague qui roule, roule toujours ; tantôt rapide, tantôt lente ; tantôt courte, tantôt longue. Vous la sentez à peine, tant elle est douce ; puis la voilà qui s'élève majestueuse et se briser avec fracas contre un récif.

* * *

“La parole humaine ne peut se plier aux entraves d'une mesure mathématique. Le poète se torture souvent à scander ses vers, et cependant ils ne sont beaux que si le déclamateur leur donne une allure libre. Dans tout un poème lyrique, il n'y a peut-être pas deux vers qui doivent se lire avec la même rapidité.

“Dans la musique moderne elle-même, seules les compositions, qui ne s'adressent qu'au sens de l'ouïe, conservent leur mesure invariable jusqu'à la fin. Telles les marches et les danses. Les œuvres, qui tendent à parler à l'intelligence et à l'âme, sont remplies de changements et de nuances dans leur mouvement ; changements et nuances que le compositeur et le virtuose savent où placer en analysant la phrase musicale ; changements et nuances que le compositeur et l'artiste chanteur trouvent nécessaires par la lecture ou la déclamation des paroles.”

—Il y a du rythme dans le langage, et ce rythme n'est pas la mesure isochrone de la musique ; soit, riposte Eugène ; mais ceci ne

nous amènera pas à conclure que le Plain-Chant doit être rythmé comme les paroles qu'il recouvre. Comme la musique moderne par ses notes mesurées contrôle la longueur des syllabes, de même la note du Plain-Chant, par sa forme, leur donne leur valeur.

* * *

“ J'allais arriver à ce point. Votre remarque va me forcer à entrer dans des considérations plus étendues.”

—Pourquoi interrompre, reprend Aristide. J'ai hâte de retrouver Clarinde. Laisse donc parler monsieur.

—Ah ! vilain amoureux, profite donc d'une occasion pour t'insultir.

—Je le veux bien, à condition que ma curiosité soit satisfaite. Je veux savoir ce qu'il est advenu des amours de monsieur.

—Vous serez satisfait, mon jeune ami.

—Bien ; mais, auparavant, mon objection ; j'y tiens, dit Eugène.

“ C'est juste.

“ La musique moderne par ses notes, dites-vous, contrôle la longueur des syllabes. Il y a du vrai dans cette affirmation, mais elle n'est pas tout-à-fait vraie. Écrivez, la musique, pour l'exécutant, comporte des notes sur lesquelles il doit émettre des sons d'une valeur déterminée par la forme de ces notes. Pour le compositeur, avant d'écrire son œuvre, il mesure, lui, la longueur des notes sur les mots. Il s'efforce de mettre dans sa musique scandée, autant que la mesure isochrone peut le comporter, le rythme du langage. Pour y parvenir il a à sa disposition un nombre de signes, qui, sujets à des modifications, paraissent considérables si on les compare aux quelques signes à l'usage du Plain-Chant et restreints, trop restreints encore, si l'on sait qu'ils ont été inventés pour tâcher d'atteindre la variété infinie des allures de la parole.

* * *

“ Dans le Plain-Chant trois notes, la carrée, la caudée et la losange. C'est là tout ce qu'il y a de signes, à part les clefs.

“ Cette pénurie à elle seule, n'est-elle pas suffisante pour vous convaincre que le rythme du Plain-Chant est celui du langage ? A moins que vous soyez d'opinion que ceux qui ont composé les mélodies de saint Grégoire voulaient un chant monotone, lourd et ennu-

yeux, sans couleur ni caractère et dénué de sens. Plus de chantes d'église alors ; inventons un automate, qui priera tout aussi bien et chantera plus régulièrement.

—Votre raisonnement peut-être bon, remarque Eugène, mais il ne me convainc pas. Si le Plain-Chant n'a d'autre rythme que celui des paroles qu'il recouvre, pourquoi alors trois notes de différentes formes ? Une seule, la carrée par exemple serait suffisante.

“Vous me faites plus d'objections que je n'en fis à monsieur le curé ; je devais m'y attendre. Je vais essayer de vous répondre à l'aide des quelques études que j'ai faites depuis ma leçon.”

—Bon, encore un retard. Du train que tu y vas, toi, on n'arrivera jamais à retrouver Clarinde.

C'était Aristide, qui, tout en s'étirant sur sa chaise, prononçait ces paroles.

“Nous y arrivons, monsieur Aristide, un peu de patience.”

ED. McMAHON.

(A suivre.)

UN MOT DE RÉPONSE A MONSIEUR L. DE COTTON

(Suite.)

Deuxième grief : nos religieux et nos religieuses. Monsieur de Cotton écrit : "L'étude du clergé serait plus intéressante sans doute, mais je me déclare incompetent. On m'a assuré que son recrutement était assez abondant pour suffire aux besoins de tout le Bas-Canada et fournir encore un excédant aux États. Peu à peu il en sera de même pour les ordres réguliers ; mais, aujourd'hui, la plupart des religieux et presque toutes les religieuses viennent d'Europe."

Certes, voilà qui est jouer de malheur. Dire que "la plupart des religieux," viennent d'Europe, c'est une erreur ; mais ajouter que "presque toutes les religieuses" sont dans le même cas, c'est une erreur pire que la première. Vraiment s'il est une chose dont le Canada doive être fier, c'est le nombre des vocations religieuses. Les communautés de femmes, en particulier, sont nombreuses, elles sont florissantes. Leur zèle ne profite pas seulement au Canada, mais encore aux pays étrangers. Pour prouver que ceci n'est pas dit en l'air et repose sur plus qu'un "on m'a assuré", je m'en vais servir à qui veut un petit plat de chiffres.

La Congrégation de Notre-Dame de Montréal compte plus de 1000 membres. De très nombreux établissements sont dirigés par ces religieuses dans presque tous les diocèses de la Puissance, ainsi qu'aux États-Unis : par exemple, dans les diocèses de New-York, Chicago, Hartford, Burlington, Portland. Les Ursulines de Québec, au nombre de 200, dirigent cinq maisons à Québec même, et d'autres dans les diocèses des Trois-Rivières, Chicoutimi et Sherbrooke. Les Sœurs grises sont aussi plus de mille. On les retrouve à Saint-Boniface, Manitoba, dans les territoires du Nord-Ouest, au diocèse d'Albert, dans le Vicariat Apostolique d'Arthabaska-Mackenzie,

dans l'état du Massachussets, et le territoire de Dakota. Les Sœurs de la Charité de la Providence et les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie comptent plus de 600 membres chacune, et chacune aussi près de 50 maisons. Ce sont deux des communautés les plus répandues chez nos voisins : depuis New-York jusqu'à San-Francisco, depuis l'État de Vermont jusqu'en Floride. Je pourrais encore citer avec honneur les religieuses du Sacré-Cœur, de Sainte-Croix, du Bon-Pasteur, et bien d'autres, puisqu'on ne compte pas moins de quarante communautés de femmes au Canada, toutes prospères, et dirigeant de nombreuses maisons disséminées dans l'Amérique du Nord.

Eh bien ! Monsieur, sur ce nombre difficilement trouverez-vous quelque Européenne ! Ces communautés sont comme une végétation vigoureuse de notre sol ; ce sont de blancs lis qui au besoin percent le givre et les glaces, élèvent puissamment leur pure corolle au-dessus des neiges et répandent de tous côtés le riche parfum de la virginité couronne de dévouement. Nous voilà bien loin de "presque toutes les religieuses viennent d'Europe."

J'ajoute que "la plupart des religieux" sont aussi Canadiens. Nous comptons ici une vingtaine d'ordres différents. Il est vrai que les Dominicains et les Rédemptoristes, par exemple, sont en majorité Européens ; mais ils n'ont pas plus de quinze années d'existence au pays et sont peu nombreux. Le Noviciat des RR. PP. Dominicains à St-Hyacinthe a déjà de belles espérances. Les Clercs de Saint-Viateur, au nombre de plus de 230, dirigent vingt-sept établissements que fréquentent 4,000 élèves. Les Clercs de Sainte-Croix possèdent également de nombreuses maisons dans les diocèses de Montréal, de St-Hyacinthe, de Nicolet, de St-Jean du Nouveau-Brunswick. Plus de 300 frères des Écoles Chrétiennes sont disséminés dans presque tous les diocèses du Dominion ; 11,000 élèves fréquentent les 37 écoles que ces maîtres dirigent pour le plus grand bien de l'enseignement primaire au Canada. Dans ces différents ordres, les membres à très peu d'exceptions près sont Canadiens-français.

Parmi les 200 religieux Oblats dont s'honorent nos provinces, quarante viennent d'Europe. Enfin dans la Compagnie de Jésus, que l'on aime encore, en certains quartiers, à proclamer étrangère au pays, sur 230 membres, 16 seulement viennent de France.

On m'accordera, j'espère, que c'est avec raison que nous revendiquons pour le Canada cette gloire de fournir à l'Église, non-seulement un excellent clergé séculier, mais encore un clergé régulier

nombreux et zélé. Je l'avouerai sans peine : C'est un héritage précieux à nous légué par la France. Si notre ancienne mère-patrie peut encore se proclamer fille aînée de l'Église, ce n'est plus guère (soit dit sans vouloir exclure ses laïques éminents, gloires sans tache du catholicisme,) ce n'est plus guère, dis-je, que par son clergé admirable et ses missionnaires parcourant le monde. Plus heureux le Canada se sent catholique jusqu'au cœur. Mais encore une fois nous tenons à affirmer l'homogénéité presque entière de l'un et l'autre clergé.

Certes, c'est sans arrière-pensée à l'égard des prêtres venus d'Europe, ce serait une monstrueuse ingratitude. Qui nous a faits ce que nous sommes, si ce n'est le prêtre, le religieux français ? Ils ont fondé nos principaux établissements, ils les ont lancés dans la voie du progrès ; ils ont partagé nos douleurs, ils ont préparé nos joies. Et les représentants de cette race forte et généreuse qui ont survécu jusqu'à ce jour, et leurs imitateurs sont l'objet de notre amour, de notre respect et de notre admiration. Aussi n'y a-t-il eu qu'une voix pour rejeter ces lignes de M. Cotton, où après avoir parlé de notre exclusivisme (que je ne crois pas l'apanage exclusif des Canadiens-français), il continue : "L'esprit de Monroe a soufflé sur le Canada : il ne veut pas de l'étranger et, en particulier, il n'aime pas l'ingérence des Français dans ses affaires. Il les exclut des fonctions ecclésiastiques elles-mêmes."

Plus loin il ajoute (et c'est le troisième grief) : "Voulez-vous une autre preuve de ce parti pris ? La Province de Québec s'est retirée de l'œuvre de la Propagation de la Foi donnant pour raison que le Canada avait assez de besoins pour lui consacrer toutes ses ressources. L'excuse était mauvaise et n'avait pas même le mérite d'être sincère ; le résultat a été la perte de l'œuvre, qui n'existe plus que pour mémoire."

Nous voici en présence d'une accusation grave. C'est là une note qu'on ne s'attendait pas à entendre chez M. de Cotton. Jusqu'ici nous avons saisi au vol quelques exagérations mordantes, certaines appréciations précipitées, quantité de boutades plus ou moins folâtres ; mais jeter à la face de nos évêques cette odieuse calomnie cela mérite les verges. Et ce que vous ajoutez, Monsieur, du défaut d'instruction dans notre clergé n'est pas fait pour vous réhabiliter. Qu'avez-vous appris depuis tout à l'heure ? Vous avouiez votre incompetence ? Quelle étude approfondie avez-vous faite du clergé dans votre course si rapide de Chicoutimi à Wikwemikong ?

Ce doit être quelque science infuse, privilège assez commun des touristes.

Sachez, Monsieur, que cette excuse, que vous dites mauvaise et n'avoir pas même le mérite d'être sincère, a été donnée par les évêques de la province, et l'évêque qui, à Montréal, exécuta le nouvel ordre de choses, était Mgr I. Bourget de sainte et illustre mémoire.

Je ne veux pas dérouler ici les diverses phases de cette question je dirai seulement que l'unique et fondamentale raison apportée dans le temps furent les besoins urgents de nos propres missions. Une raison de ce genre pourrait seule déterminer une rupture qu'on regrettrait de part et d'autre.

Nos missions ne datent pas d'hier. Les Laurentides, cette chaîne aux anneaux immenses, enchevêtrés, ont subi peu à peu l'empire du colon et du missionnaire. La main du bûcheron a fait des trouées dans ces forêts vierges : elle s'est taillé des prés et des champs. Parmi les souches noircies, dans le creux des vallons, sur le bord des lacs, le froment a levé sa tête dorée, et la cabane du colon a fait monter vers le ciel la fumée de bon augure. Mais pour encourager ces commencements laborieux, pour bénir ces âpres travaux, il faut le prêtre. Il faut tout à côté la présence réelle de Jésus-Christ : il a divinisé le travail, il l'a adouci. Il y aura des joies, il y aura des souffrances : il y aura pour le prêtre de ces privations poignantes qui rappellent les grandes missions de l'Ouest. Et souvent les santés chancelantes devront venir se refaire dans la plaine. Mais que dire de nos missions sauvages ?

De tout temps les prêtres canadiens, tant séculiers que réguliers, se sont portés à l'envi vers les rudes climats du Nord-Ouest. Ils ont battu toutes les forêts, remonté toutes les rivières : les vastes prairies n'ont pas d'oasis inconnues pour eux. Dans la cabane du village comme sous la tente ; chez les Chippeways à demi civilisés aussi bien que parmi les tribus nomades, ils ont catéchisé, baptisé, sauvé. Aussi dénués de tous secours que les missionnaires des temps héroïques de la colonie, ils ont su pratiquer la même abnégation, souffrir pour leurs frères avec la même grandeur d'âme. Les Montagnes Rocheuses, la Colombie Anglaise, l'Orégon, Vancouver ont tressailli à leur contact, se sont illuminés aux rayons dardés de leurs crucifix : les cœurs se sont rendus à ce dévouement vainqueur.

Nos sœurs de charité animées du même zèle sont parties elles aussi en quête d'âmes à sauver, de souffrances à consoler. Comme

le prêtre missionnaire, remplies de cette charité puissante qui ne s'abaisse pas à calculer les dangers et les privations, elle se sont partagé les montagnes, les prairies, les déserts..

Mais ces dévouements pour ne pas rester sans fruit et aller se perdre inutilement dans les solitudes avaient besoin d'être soutenus. La générosité de nos populations, qu'on a su entretemps reconnaître à l'étranger, ne pouvait suffire à ces nécessités, si l'on en distrayait une partie. Les évêques jugèrent qu'il fallait porter tout le flot des aumônes vers ces régions canadiennes pour y porter en même temps la vie et le salut. L'excuse était *bonne*, elle était *sincère*. Le Conseil de Paris ne crut pas devoir accepter ces conditions. Il fallut rompre. Cela s'exécutait le 19 mai 1867.

"Le résultat," observe le touriste, "a été la perte de l'œuvre qui n'existe plus que pour mémoire." Le résultat, ne vous en déplaise, a été de donner un nouvel élan à l'œuvre qui existe plus que jamais dans notre Province. Voyons cela.

D'abord cette scission n'a pas eu pour effet de nous priver des faveurs accordées par Pie VII et Léon XII à l'Association. Antérieurement à notre union avec les Conseils de France, Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal, demandait pour son diocèse les mêmes privilèges et indulgences. Le 7 janvier 1838, il recevait cette réponse: "*Ad 2um pro gratia juxta petita.*" je vois même que le diocèse de Québec a depuis obtenu plus encore. Il y a une liste des indulgences et de privilèges: j'en aurais depuis 10 jusqu'à 110 inclusivement. Je vous en fais grâce.

Des "Annales" furent imprimées régulièrement à Montréal, et rendent encore témoignage des succès de l'œuvre. Sous la direction de Monsieur le Chanoine P. Leblanc elles tiennent au courant des œuvres de nos missions et de celles de France: nous ne sommes pas exclusifs! Chaque année le numéro de février donne des comptes-rendus de l'œuvre pour l'année écoulée. Voici quelques chiffres que je relève dans le compte-rendu de février 1887. Le diocèse de Québec fournissait près de 40,000 francs, le diocèse de Montréal plus de 25,000 francs. Il y a encore les diocèses des Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Rimouski, etc. Je pourrais de plus mentionner les 12,000 francs spécialement recueillis pour les "écoles sauvages", et les 18,000 francs envoyés aux Lieux-Saints.

Ces quelques notes suffisent pour prouver que l'œuvre de la Propagation de la Foi n'est pas tombée au Canada. Sous la prudente

et forte direction de Monsieur le Chanoine P. Leblanc, elle prend chaque jour d'heureux accroissements.

Je clos ici mes remarques sur les articles de Monsieur L. de Cotton. Aussi bien le voilà qui s'éloigne de nos Provinces et va se lancer "à travers la Californie."

Je souhaite à l'un et à l'autre mille contentements.

ED. HÉBERT.

BALLADE.

UNE ÉTUDE DU SOIR AU COLLÈGE.

Passez devant mes yeux, auteurs que je révère,
Poètes, prosateurs, troubadour et trouvère ;
Voyez-vous le soleil, penchant à son déclin,
Parer des derniers feux les ormes du jardin ?
Je veux qu'un rêve heureux me montre votre gloire,
Vos longs habits d'azur, ou de nacre, ou de moire,
Je veux en reposant écouter votre histoire ;
Passez sans crainte et sans effroi,
Comme des chevaliers passent dans un tournoi . . .
Puis, voilà mon esprit qui divague et s'épanche
Dans un vieux souvenir
Et ma tête se penche
Pour dormir.

Pas de devoir ! c'est l'heure ! . . . Et l'harmonie immense
Des hôtes du pupitre en doux accords commence ;
J'entends des sons divins comme ceux de Pathmos
Et les tendres accents des vierges de Lesbos
Qui parlent tour à tour à mon âme endormie,
Sans jamais l'éveiller de leur douce harmonie.
Tous passent ; tous parents, ils se tendent les bras :
Aristote debout du pied règle leurs pas ;
Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
Douxement me disaient : Dors, Gaston, dors encore !

Enfants ! soyez pieux,
Disait le vieil Homère,
C'est moi qui suis le père,
Je créai pour la terre
Et l'Olympe et les dieux ;
De la reconnaissance,
Venez tous en cadence
Et mêlons à la danse
Nos chants mélodieux.

Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
Douxement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

L'athlète a triomphé
 Aux plaines de Mégare,
 Chantons, disait Pindare,
 Que la muse s'égaré
 Au Parnasse éthéré !
 Viens, Rousseau ; viens, Horace ;
 Vous êtes de ma race
 Et marchez sur ma trace
 Tous : " *Io triumphé !* "

Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
 Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

Louons, o fiers Troyens,
 La rive fortunée
 Où notre destinée
 Et le pieux Énée
 Nous font rois des Latins !
 Chantons avec Ovide
 Phaéton dont la bride
 Versa l'astre splendide
 A côté des chemins.

Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
 Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

Voici des chants nouveaux :
 Dante en un bond sublime
 Des cieus touche la cime,
 Puis descend dans l'abîme
 Des esprits infernaux ;
 Milton montre la tombe
 De Satan qui succombe
 Et qui roule et retombe
 Dans les sombres cachots.

Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
 Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

Chantons tous ces marquis
 Et la noblesse fière
 Que décrit LaBruyère,
 Que fait rire Molière
 A la cour de Louis.
 Voici le grand Corneille,
 Racine qui s'éveille,
 Et Boileau qui surveille
 Ces deux rivaux amis.

Et leurs voix, résonnant comme un timbre sonore,
 Doucement me disaient : Dors, Gaston, dors encore.

Mais soudain, à la fois,
Sur le vent qui la porte,
S'élançe une cohorte,
Qui de prose s'escorte,
De poètes sans choix ;
Écrivains aux corps grêles
Et dont les accents frêles
Comme des flots de grêles,
Me mettent aux abois . . .

Et puis . . . frappant sur son timbre sonore,
L'horloge au surveillant me permit d'échapper ;
Et mes livres dormant dans mon pupitre encore,
Je me mis à la suite et descendis souper.

GASTON.

ROSE MARIE (1)

CHAPITRE II. — (Suite.)

En ce moment, le docteur Mannikin, qui avait recouré son sang-froid, s'approchant de la bière, et s'adressant à Johnson, lui dit de son ton le plus aimable :

“ Je suis venu ici, ce soir, pour acheter un sujet de M. Hartley ; eh bien, celui-ci me convient ; combien en voulez-vous, bière et tout ? ”

“ Je ne puis pas vous laisser avoir la bière, rien que le corps. ”

“ Qu'à cela ne tienne ; eh bien, quel est votre prix pour le corps ? ”

Ici, le docteur Galenson intervint, poliment, mais avec fermeté :

“ M. le docteur Mannikin, excusez-moi ; vous ne semblez pas connaître les règlements de cette maison, qu'en ma qualité de Professeur d'Anatomie, je suis tenu de faire observer. Aucun sujet apporté ici n'en doit sortir que pour être enterré au cimetière. Ce sujet m'appartient donc de droit, et ces hommes auront le prix qui est de règle, pas un centin de plus ou de moins. ”

Les joues du docteur Mannikin étaient devenues rouges et pâles en rapide succession, pendant que le docteur Galenson parlait ainsi.

“ En vérité, M. le docteur Galenson, ” s'écria-t-il à présent d'une voix qui tremblait de colère : ceci n'est pas courtois ; mon rang dans la profession me donne droit, je l'espère, à ce qu'on fasse une exception en ma faveur.

“ Je désire vivement ne pas vous désobliger, M. le docteur Mannikin, ” répondit l'autre avec douceur ; “ mais je dois vous dire que mon devoir est de faire observer notre règlement, et que vous aurez à vous adresser à une autorité supérieure à la mienne pour toute mesure exceptionnelle. ”

“ C'est ça, M. le docteur, ” interposa Johnson, à qui le nègre venait de chuchoter quelque chose, “ nous haimons mieux, Jim et moi, laisser ces messieurs avoir ce sujet. Ça sera plus sûr comme ça, ”

que le mort ne parlera plus, het vous ferez ben d'commencer par la figure, qu'est un bijou, hein ?”

“Le monstre! le pendard!” marmotta le docteur Mannikin en grinçant des dents.—Dans l'intervalle le docteur Galenson avait tiré son porte-monnaie, et tout en présentant à Johnson la somme usuelle, il dit : “Ouvrons la bière, pour que ces coquins l'emportent sans retard ; en tous cas nous ne saurions qu'en faire. Vous vous y entendez, O'Callaghan à ouvrir ces choses-là ?”

“Pour sûr,” dit le jeune homme, tout en tournant de ses grands doigts les massives vis à tête d'argent avec une telle rapidité que Fitzfulke, qui dévissait la pièce principale, put à peine finir sa tâche avant que son compagnon ne tînt toutes les autres vis dans sa main. Cette pièce étant enlevée, on put voir la figure à travers l'épais cristal.

“Grand Dieu!” s'écria Fitzfulke, “quelle beauté adorable!”

Un mouvement simultané de curiosité poussa tous les assistants à regarder de leur mieux ; tous furent ravis de contempler ces traits si naturels qu'ils semblaient vivants, tout encadrés de fleurs et de dentelles, et de boucles ondoyantes.

Le docteur Mannikin crut le moment favorable pour tenter un nouvel effort.

“Messieurs,” dit-il, “vous m'excuserez si je vous dis que vous êtes allés assez loin, trop loin déjà dans cette affaire. Vous ne me nierez pas le droit de protêt, quand vous saurez que cette personne était une de mes connaissances.”

“Votre patient, M. le docteur ?” demanda le docteur Galenson avec un léger sourire.

“Pas précisément, mais je connais la famille, et j'ai assisté aux funérailles aujourd'hui même.”

“Vraiment ?”—

Plus que jamais la curiosité de cette jeunesse était excitée, et toutes les têtes, sans excepter celle du comte, s'inclinèrent sur la plaque d'argent pour essayer de déchiffrer l'inscription, que Fitzfulke le premier lut à haute voix :

ROSE MARIE

OB. III. NON. FEB. MDCCCL.

Æt. XVIII.

“ Il n’y a pas de nom de famille, ” fit observer le comte Wissen.

Le ciment qui retenait ensemble les deux parties de la bière céda facilement à un coup bien dirigé du marteau d’O’Callaghan. Le couvercle enlevé, ce fut une nouvelle surprise générale, quand on vit que le costume (car le corps était vêtu comme en vie) était celui d’une fiancée.

Une robe de moire antique, enrichie de grands falbalas de dentelle piquée ne fut pas plus tôt mise à l’aise par l’enlèvement du couvercle, qu’elle s’étendit en larges plis des deux côtés : un voile de la même étoffe précieuse cachait presque en entier la partie supérieure de la figure, tandis qu’une guirlande de jasmin blanc marié à des feuilles d’un vert délicat, et des bouquets des mêmes fleurs, voilés par la dentelle et disposés avec art sur la poitrine et sur les bords de la robe produisaient un effet si ravissant que les spectateurs reculèrent instinctivement, pleins de respect et d’admiration. Mais ce qui les étonna davantage encore, c’est que les riches bijoux de la fiancée étaient là également : un magnifique collier de perles entourait ce cou d’albâtre ; un cordon de semences de perles, formant chaîne et servant de lacet à un corsage de forme antique, des pendants d’oreilles et un bracelet, tout attestait et l’opulence et la douleur affolée d’un père ou d’un époux. Et cependant la beauté toute seule de la défunte méritait peut-être déjà de si riches funérailles. C’était, même dans la roideur de la mort, une figure étonnamment noble et distinguée, un tout ensemble ravissant.

Les jeunes gens regardaient le docteur Mannikin, comme pour lui demander l’explication de ce mystère.

“ Elle était enfant unique — sa famille immensément riche, — elle est morte durant la cérémonie des épousailles, au pied de l’autel. On l’a enterrée — à sa demande — avec ses habits de fiancée. ” Ce fut toute la solution donnée par lui.

“ Toutes ces belles choses, ” dit le nègre, “ c’est à moi et à Massa Johnson. ”

“ Ben sûr, — qui hen doute, Jim ? ”

“ On commence à comprendre le motif de ces drôles, ” interposa le docteur Galenson.

“ Cela ne se voit que trop clairement, ” ajouta le comte.

“ Décidément, qu’allons-nous faire ? ! ” demanda O’Callaghan.

“ Nous allons, ” reprit le docteur, “ dans l’intérêt de la science, tâcher de découvrir quelle a été la cause de cette mort subite. ”

“ C’est bien, ” dit O’Callaghan d’un ton grave, qui lui était peu

naturel; " mais après une autopsie respectueuse, nous devons rendre le corps à la tombe, qui n'a déjà été que trop profanée."

" C'est parler d'or," reprit le docteur Galenson, " mais il ne sera pas facile de faire cette restitution sans passer par des formalités fort compromettantes."

Mais déjà Johnson et son compagnon nègre commençaient à perdre patience :

" Si vous plat, jeune homme," dit Johnson, en poussant du coude O'Morra pour se frayer un passage, laissez-moi avoir ces ardes-là, que j'les emporte."

Prompt comme l'éclair, O'Morra le saisit et le fit reculer de plusieurs pas. Toute l'assemblée était dans l'étonnement.

" Eh bien, Rory! qu'est-ce à dire?" s'écria Fitzfulke.

" Messieurs," dit Rory O'Morra, " bien entendu, je suis d'avis avec mon ami O'Callaghan, qu'il est hors de question de profaner ce corps qu'un crime infâme a livré entre nos mains. Mais il est tout aussi impossible de permettre à ces coquins de le dépouiller de ses ornements. S'ils osent y toucher, je les ferai arrêter, je le jure."

" Vous, me faire harrêter?" s'écria Johnson, blême de rage, tout en tirant de dessous son habit un énorme couteau. " Nous hallons voir ça," ajouta-t-il avec un horrible blasphème.

" Scélérat! va, je n'ai pas peur," répondit avec calme le modeste O'Morra.

" Ote ton couteau," s'écrièrent plusieurs voix à la fois.

" Ote ce couteau, Enoch Johnson, — ôte ce couteau!" dit majestueusement le docteur Ezekiel Mannikin, tout en levant ses deux mains en suppliant. Mais en un clin d'œil O'Morra reculant d'un pas, s'était saisi de sa canne et en moins d'un second clin d'œil il en avait fait jaillir une longue dague triangulaire d'acier bien trempé.

" Coquin, approche, si tu l'oses," s'écria-t-il, " tu nous fourniras un sujet tout trouvé et qu'on disséquera avec plaisir."

" Qui l'aurait pensé?" dit le docteur Galenson, non sans quelque effort pour garder son sérieux. " Mister Johnson, — Mister Johnson, — croyez-moi, — ôtez votre outil, ou mon ami O'Morra, maître passé en escrime aussi bien qu'en anatomie vous aura percé le ventricule gauche avant que vous n'ayez eu le temps d'y regarder."

" Bravo," cria O'Callaghan, fou de joie. " Je savais bien qu'il est bonne race, notre ami Rory, bien qu'il dissèque avec des gants; bravo, Rory!"

Mais déjà Johnson battant en retraite et acculé contre le mur, avait laissé tomber son arme dans son abjecte frayeur. O'Callaghan la ramassa.

Les quolibets n'épargnèrent pas le pauvre homme, et jusqu'à son associé nègre lui en dit de cruels.

Le docteur Mannikin, de son côté, très agité durant toute cette scène s'efforça de calmer l'effervescence et de ramener la tranquillité.

Pour Johnson, tombant à genoux et passant du ton de l'hyène en furie à celui de la colombe gémissante : " Messieurs, " dit-il, " je vous demande pardon; j'ai heu tort. Mas ne me refusez pas mon salaire; j'ai risqué ma vie en houvrant ce caveau, et c'est pas pour moi; j'ai hété rien qu'un hagent dans c't'affaire. Monsieur l'docteur Mannikin, n'est-ce pas vrai? haussi j'compte que vous hallez me secourir. Je sais c'que j'sais, Monsieur le docteur Mannikin."

" Donnez-nous les bijoux, " s'écria le nègre à son tour, " gardez pour vous le reste."

" Toutes vos supplications sont inutiles autant que vos menaces, " dit O'Morra, de garde auprès du cercueil avec son épée; " on vous a payé le corps; allez-vous-en au plus tôt, et soyez bien aises d'échapper à la prison."

" Cinq ans de galères, mes amis, et cent piastres d'amende, " ajouta O'Callaghan, c'est la loi, rien que pour enlever un corps, ou simplement pour ouvrir un caveau et en emporter quoi que ce soit, ne fût-ce qu'une épingle; voyez les Statuts Révisés."

" M. O'Morra a raison, après tout, " dit le comte d'un ton grave, " nous ne pouvons nous faire complices dans cette affaire. C'est notre devoir de rendre le tout à la famille de la défunte."

" Oh, si vous plat, Messieurs, pas à la famille, " s'écria Johnson avec un accent de terreur.

" On peut la rendre par mon entremise, sans te compromettre, sois tranquille, " dit le docteur Mannikin avec grande affabilité.

" Hen ce cas, " dit Johnson, " j'aimerais ben vous dire hun mot, Monsieur l'docteur Mannikin, si vous plat."

O'Callaghan lui rendit le couteau; puis accompagna les deux hommes jusqu'à la porte.

Avant de sortir, Johnson se retourna encore et lançant un regard furieux à O'Morra :

" Jeune homme, " dit-il, " hon se reverra."

" C'est parfait, " dit Rory, en remettant son arme dans la canne.

Une scène de félicitations suivit, dans laquelle le comte prit l'initiative en serrant la main au jeune héros avec grande cordialité.

“Après tout,” dit O'Morra modestement, “je ne suis pas toujours aussi brave que cela, témoin la syncope de l'autre jour à la vue d'une amputation.”

“Cela n'empêche pas,” s'écria O'Callaghan avec emphase, que je vous proclame le brave des braves.”

“A propos, avez-vous remarqué,” dit Fitzfulke, “que le vieux Mannikin a suivi ces coquins? Une idée me vient : fermons les deux portes derrière lui et ne les ouvrons qu'après avoir achevé l'autopsie.”

Tous approuvèrent unanimement le projet, et le comte se décida à demeurer avec eux. Cette mesure de précaution avait à peine été prise, que le docteur Mannikin, son colloque terminé, se mit à frapper à coups redoublés à la porte d'en bas; mais, comme personne n'y prit garde, le toxicologiste, après avoir frappé quelque temps et s'être enroué à force d'appeler, se retira tranquillement.

Sur ces entrefaites, les jeunes médecins s'étaient consultés : puis, O'Callaghan alla chercher dans un tiroir un linge grossier, mais propre, qu'il étendit sur la table centrale; on posa dessus le cercueil; puis on alla se laver les mains, et après avoir dirigé la lumière de deux puissants réflecteurs sur la figure éblouissante de la fiancée défunte, on se groupa autour du corps sur lequel étaient fixés tous les regards.

V. H.

(A suivre.)

CHRONIQUE.

L'exposition du Vatican a été ouverte officiellement par le Saint-Père le 6 janvier, fête de l'Épiphanie : touchante rencontre qui rappelait si bien les présents offerts par les Mages à l'Enfant-Dieu.

Le nombre des envois a été fabuleux ; aussi a-t-il fallu agrandir le local en empiétant sur les jardins. Toutes les nations du monde y sont représentées. La France se distingue par les dons les plus variés : glaces de Saint-Gobin, reproduction de l'horloge astronomique de Strasbourg, statue d'Urbain II, vaisseau en argent, offert par Dunkerque, statue en argent de Jeanne d'Arc, don du comte de Paris ; aiguière ouvragée, don de Marseille ; dentelles d'Alençon, missel de Mame, et remarquable entre tous, tiare du diocèse de Paris.

Un des cadeaux les plus saissants est un précieux coffret en cristal de roche, tout orné de pierreries, qu'a envoyé la République de l'Équateur ; le coffret contient les feuilles que Garcia Moreno allait lire à la tribune, quand il fut assassiné ; plusieurs pages sont teintes du sang de ce héros-martyr.

Mais un spectacle bien plus imposant devait être donné au monde chrétien dans la canonisation et la béatification de grands serviteurs de Dieu. Si la mère des Gracques montrait avec orgueil ses enfants comme ses bijoux les plus précieux, avec quel saint orgueil Léon XIII n'a-t-il pas pu montrer à l'univers les modèles de sainteté qu'il vient de placer sur les autels ?

Le 15 janvier, fête du Saint Nom de Jésus eut lieu dans la grande salle au-dessus du portique de Saint-Pierre la canonisation des sept fondateurs de l'Ordre des Servites de Marie et de trois membres de la Compagnie de Jésus, les Bienheureux Pierre Claver, Jean Berchmans et Alphonse Rodriguez.

Le 22 du même mois eut lieu la béatification du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort. Sa Grandeur Mgr. Richard, archevêque de Paris pontifia à la cérémonie du matin ; dans les tribunes l'ambassade de France était au complet ; il y avait aussi des députations du diocèse de Luçon, auquel appartient le bienheureux ; et du Canada où les deux congrégations fondées par lui (les Pères de la

Compagnie de Marie et les Filles de la sagesse) ont des maisons florissantes.

Chacun des cinq dimanches suivants un bienheureux doit être proclamé : le 1er dimanche du carême ce sera le vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes.

*
* *
*

En France la Chamhre travaille à résoudre un problème impossible, celui d'équilibrer le budget par des réformes et des économies. Tous les ministères qui se sont succédé rapidement depuis plusieurs années se sont évertués d'arriver à la solution. Et cependant que voyons-nous ? Depuis dix ans la dette publique s'est augmentée de *six milliards* de francs (1200 millions de piastres). On a beau mettre dans son programme : *Ni emprunts ni impôts nouveaux* ; il faudra bien avoir recours, et bientôt même, à l'un et à l'autre de ces deux moyens de battre monnaie. La république n'a jamais passé pour un gouvernement à bon marché ; c'est un vrai tonneau des Danaïdes ; on a beau y verser toujours ; rien n'y reste. Les extravagances *créées* par la laïcisation toute seule se chiffrent par centaines de millions ; dans un des derniers hôpitaux de Paris, d'où l'on vient d'expulser les Sœurs de Charité pour les remplacer par des infirmières laïques, on aura à dépenser 66,000 francs par an au lieu de 4,400 tant qu'on gardera ce beau système. Et encore c'est là son moindre défaut.

La ruine financière est certainement le moindre des malheurs qui menacent la pauvre France. La ruine des âmes causée par la mauvaise presse, les écoles et les hôpitaux sans Dieu, la persécution du clergé, etc, est bien plus affligeante.

Malgré cela le bien se fait ; le dévouement des gens de bien grandit dans des proportions consolantes ; Dieu aura pitié de son peuple et le délivrera.

Une belle vie s'est éteinte ; l'auteur des *Études philosophiques du Christianisme*, M. Auguste Nicolas est décédé à Versailles. Il est mort plein de mérite, après avoir mené une admirable vie de chrétien. Dans le mouvement de retour de la classe intelligente au christianisme M. Auguste Nicolas a eu une part importante.

Le 18 janvier M. Gréard a été reçu parmi les 40 Immortels en remplacement de M. de Falloux ; il a fait, suivant l'usage, l'éloge de son prédécesseur dans un beau discours académique. Le lendemain M. de

Broglie a répondu au récipiendaire en langage plus beau encore. M. Gréard est l'exposant officiel de l'enseignement universitaire; M. de Broglie a eu le courage de ne pas l'en féliciter; mais l'installation de M. Gréard n'en a pas moins été un triomphe des mauvaises doctrines. Ajoutons cependant qu'un l'un et l'autre ont mis des sourdines à leur exposé de principes, en d'autres termes, que M. Gréard a eu le bon esprit de reconnaître du bon dans l'enseignement clérical et que M. de Broglie a excusé tout ce que lui paraissait excusable dans le discours de M. Gréard. La politesse académique exige ces ménagements où le vrai et le faux finissent par se donner la main. M. de Broglie néanmoins (nous le disons avec bonheur) a eu des mouvements très heureux; il a été chaleureusement applaudi quand il fustigeait, comme elle méritait de l'être, la tyrannie que l'Université de France exerce sous le masque de la liberté.

*
* *

M. de Bismarck ayant besoin de la modique somme de 228 millions de mares (57 millions de piastres) pour les armements militaires de l'Allemagne, il lui a bien fallu avoir recours à une nouvelle petite ruse. Il y a donc eu une nouvelle provocation sur la frontière, semblable à celle de l'année dernière; ce nouvel incident se réglera comme les précédents, mais il devra y avoir fin à tout, même aux habiletés du chancelier allemand. Le même homme de fer s'essaie également en ce moment à brider le socialisme qui l'inquiète de plus en plus et qui semble prendre des accroissements en proportion des mesures de rigueur exercées contre lui.

*
* *

On craignait pendant quelques jours que l'incident franco-italien n'aboutît à une rupture sérieuse entre les deux gouvernements; il n'en a rien été; l'Italie a eu assez de sagesse pour comprendre qu'elle avait tort; le magistrat florentin qui avait violé le domicile du consul français a été blâmé et déplacé. Les fonds italiens, qui ont tant besoin du marché français, se relèveront-ils après cela? on en doute.

*
* *

Les protestations pacifiques se multiplient au point que le grand

tireur d'horoscope de Berlin croit pouvoir promettre à l'Europe trois ans de répit. Mais ni l'Autriche, ni la Russie, ni l'Allemagne ne discontinuent leurs préparatifs de guerre. Chacun accuse son voisin de projets ambitieux et chacun s'efforce d'être prêt à toute éventualité. En attendant, le prince Ferdinand, à son grand étonnement peut-être, continue à occuper le trône de Bulgarie.

* * *

Le Parlement anglais, après des vacances prolongées à dessein, s'est réuni le 9 de ce mois. Lord Salisbury, dans un grand discours prononcé à Liverpool quelque temps auparavant, semblait supposer que la séance serait orageuse ; mais il fait contre mauvaise fortune bon cœur et prétend ne redouter nul danger pour son gouvernement. Les libéraux unionistes qui se sont ralliés aux conservateurs sur la question de l'Irlande ne sont pourtant pas bien éloignés de retourner à leur parti, et dans ce cas le ministère serait certainement défait. Lord Salisbury déclare que même alors il ne résignerait pas. Ça s'appelle de la bravade ; en Irlande on peut se permettre cette attitude de conquérant, mais devant le Parlement de Londres et la presse du monde civilisé, ce sera une autre affaire.

Dans la pauvre Irlande tout va tristement ; Mgr Persico a quitté l'île pour cause de maladie ; son départ a donné lieu aux rumeurs les plus contradictoires. Le gouvernement anglais applique la loi de coercition avec une sévérité qui touche à la cruauté. Les prisons regorgent de condamnés de haut rang, membres du Parlement et prêtres, dont le seul crime est de vouloir discuter la situation politique en vue d'une solution équitable, et le traitement qu'on leur fait subir semble dicté par le désir de les voir succomber au régime. Dans le cas de M. O'Brien, les médecins ont protesté avec tant d'énergie que les geôliers ont dû se relâcher un peu de leur trop grande rigueur.

* * *

Chez nos voisins tout semble calme, et dans nos rapports avec eux rien n'indique un conflit prochain. Les projets d'union commerciale et de traité de réciprocité se discutent dans les journaux. Quant à la commission des pêcheries qui siège à Washington, il est difficile de deviner ce qui en sortira ou s'il en sortira quoi que ce soit. Sir Chas. Tupper, le délégué du gouvernement d'Ottawa, saura-t-il défendre

nos intérêts? C'est douteux, car John Bull tient à la paix à tout prix avec son cousin Jonathan.

* * *

Au Manitoba la crise s'est terminée provisoirement par un changement de ministère. M. Greenway et ses collègues ont été assermentés, mais les difficultés ne sont point réglées pour cela; M. Prendergast sera le représentant de la nationalité canadienne-française dans le cabinet. De graves soupçons de malversation planent sur le ministère sortant.

Ontario a un nouveau lieutenant-gouverneur, Sir Alexander Campbell, que l'on dit ennemi du faste, et nous allons, paraît-il, échanger notre gouverneur-général contre Lord Stanley de Preston. Le marquis de Lansdowne va aux Indes remplacer Lord Dufferin comme vice-roi; ce dernier prendra du repos.

Pour nous, enfin, tant que nos législateurs chômeront, les questions brûlantes chômeront naturellement elles aussi. Le calme plat a été troublé sérieusement à Québec par la malheureuse grève des typographes. Espérons que le bien sortira du mal, et que les grévistes se souviendront longtemps des souffrances qu'ils se sont attirées par leur inconcevable docilité à suivre des meneurs qui se cachent.

Les contestations d'élections, hélas! ne sont pas édifiantes, et bien qu'il ne faille pas prendre comme argent comptant tout ce que les journaux et les témoins eux-mêmes nous en disent, un fait est indéniable: c'est qu'un trop grand nombre d'électeurs ne se font point scrupule de vendre leurs votes au plus offrant. Si acheteurs et vendeurs étaient traités comme ils le méritent, le remède serait trouvé en partie; mais c'est en définitive sur les consciences qu'il faudra surtout agir pour extirper un mal, qui nous entraînerait rapidement à la ruine de notre nationalité.

D. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Mélanges ou Recueil d'Études Religieuses, Sociales, Politiques et Littéraires, par J. P. TARDIVEL, Rédacteur en chef de la *Vérité*. Première série, tome premier.

Nous venons de parcourir ce volume avec beaucoup d'intérêt. Les articles qu'il contient nous étaient connus pour la plupart, nous les avons lus dans la *Vérité*, lors de leur première publication, mais nous les avons relus avec plaisir. Ce n'est pas en faire un mince éloge, car il y a peu d'articles de journaux, qui puissent supporter l'épreuve d'une seconde publication et d'une seconde lecture. On peut différer d'opinion avec M. Tardivel sur certaines appréciations de personnes, et peut-être sur quelques applications de principes, mais on ne saurait nier l'esprit foncièrement chrétien et le souffle catholique qui animent tous ses écrits. Il a coordonné les articles sous différents titres : *Questions religieuses, Éducation, Questions sociales, Colonisation, Agriculture, Critiques littéraires, Questions politiques, Ça et là*. Nous approuvons fort cette classification. Outre qu'elle permet au lecteur de se retrouver plus facilement, elle constitue la seule méthode possible dans un livre de ce genre.

Les *Mélanges* de M. Tardivel reflètent assez fidèlement toutes les luttes politico-religieuses dont notre pays a été le théâtre dans ces dernières années, et, à ce titre, ils constituent une source précieuse pour l'histoire contemporaine du mouvement social en Canada. Nous en recommandons surtout la lecture aux jeunes gens qui, ne connaissant pas encore, au sortir du collège, les différents courants d'idées qui entraînent notre population, seraient exposés à prendre, au début de leur carrière, une fausse orientation.

L'auteur des *Mélanges* est inflexible sur tout ce qui touche aux prérogatives et à l'honneur de l'Église, sa Mère ; sur tout ce qu'il regarde, avec raison, comme les droits inaliénables et imprescriptibles des parents, en matière d'éducation ; et en général sur tous les principes religieux et sociaux qui doivent servir de base à la conduite et au gouvernement d'un peuple chrétien. Tout en mettant au premier rang les intérêts religieux de son pays, il ne se désintéresse pas de sa prospérité matérielle. Il a compris que la vraie source de richesse pour la province de Québec, c'est l'agriculture. Aussi consacre-t-il à cette grave question plusieurs articles sérieux, d'un grand intérêt pour la classe gricole. Le premier volume des *Mélanges* contient quelques critiques littéraires, écrites avant la fondation du journal *La Vérité*. N'était l'importance des questions qui absorbent aujourd'hui tous les loisirs de M. Tardivel, nous regretterions de voir qu'il ne cultive plus un genre dans lequel il se distinguait à ses débuts.

Nous ne pouvons terminer cette notice biographique sans dire un mot du style. Il est simple, clair et généralement correct. L'anglicisme y apparaît rarement. Cependant le mot *dépravité*, pour dépravation, s'est rencontré deux fois sous la plume de l'auteur des *Mélanges*. De plus quelques expressions sont un peu trop familières, et la construction de certaines phrases laisse à désirer. Mais M. Tardivel qui est encore jeune, a fait des progrès immenses depuis qu'il a écrit les articles de ce premier volume des *Mélanges*. Il acquiert chaque jour plus de profondeur dans la pensée, plus d'ampleur dans le style, comme aussi plus de chaleur et de coloris. C'est pourquoi nous espérons qu'en continuant à travailler, comme il fait, il se placera au premier rang, parmi les écrivains de notre jeune pays. Déjà il a mérité d'être félicité publiquement par don Sarda y Salvany, l'illustre auteur du *Libéralisme est un péché*. En effet ce savant publiciste, le grand champion du journalisme catholique, en Espagne, écrivait dans la *Revista popular* du 29 décembre dernier :

“ Nous avons reçu de l'écrivain distingué, notre confrère en journalisme catholique, monsieur J. P. Tardivel, directeur du journal *La Vérité*, qui se publie à Québec, sous le modeste titre de *Mélanges*, un recueil d'études religieuses, sociales, politiques et littéraires publiées dans le dit journal, et qui accréditent leur auteur comme un critique savant et habile. Les points de vue de la controverse religieuse dans ces lointains pays paraissent tout-à-fait identiques à ceux de notre vieille Europe, tant sont ressemblantes les physionomies de ceux qui, là-bas, dans les deux camps, le camp libéral et le camp catholique, défendent et attaquent le règne social du Christ-Dieu et les droits de notre Sainte Mère l'Église. Que l'illustre champion de la bonne cause en ce pays reçoive donc nos compliments et nos félicitations.”

C. N. ST-LOUIS.